

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 001101

**Séance du mercredi 30 juin 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Michel BITTARD

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des délibérations : Commissions n°01, 05, 07, 08, 09, 03, 04, 10 et 02

**Étaient présents :** **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS (à partir du rapport 1.1.2) **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI (représenté par Michel BITTARD jusqu'au rapport 2.1), Geneviève VERRON (jusqu'au rapport 2.1) **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 1.1.2), Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 3.4), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.2), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 2.1), Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.1.6), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.5), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.5), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.4) **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.2) **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 5.1) **Chalezeule :** Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE **Champagny :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET (à partir du rapport 1.1.2), Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON (représenté par Alain ROSET) **Chaufontaine :** Jacky LOUISON (à partir du rapport 1.1.2) **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre PROST (à partir du rapport 1.1.3) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par Jean-Pierre VAGNE) **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 5.3) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.6), Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.3), Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 10.2) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 10.2), Jean-Pierre ISSARTEL (à partir du rapport 9.2 et jusqu'au rapport 10.2 ; représenté par Joël JOSSO jusqu'au rapport 9.1 et à partir du rapport 2.1) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY (à partir du rapport 1.1.2) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 10.2).

**Étaient absents :** **Auxon-Dessous :** Jean-Pierre BASSELIN **Besançon :** Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER **Beure :** Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Champoux :** Thierry CHATOT **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY **Pirey :** Jacques COINTET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Saône :** Maryse BILLOT **Torpes :** Bernard LAURENT

**Secrétaire de séance :** Emmanuel DUMONT

**Procurations de vote :**

**Mandants :** JP. BASSELIN, H. AKODAD, P. BONNET, M. BULTOT (jusqu'au rapport 1.1.1), J. DEMONET (à partir du rapport 2.2), C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.5), C. GELIN, JM. GIRERD, S. JEANNIN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.4), A. MENETRIER, J. PANIER (jusqu'au rapport 10.2), MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 1.1.4), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 1.1.3), A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. COTTINY, D. ROLET (jusqu'au rapport 10.2).

**Mandataires :** J. CANAL, N. BODIN, E. SASSARD, YM. DAHOUI (jusqu'au rapport 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du rapport 2.2), B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 1.1.5), M. OMOURI, J. ROSSELOT, JP. GOVIGNAUX, JC. ROY (jusqu'au rapport 1.1.4), C. LIME, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 10.2), JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 1.1.4), M. LOYAT (jusqu'au rapport 1.1.3), P. CHANEY, F. LOPEZ, S. MONLLOR, JP. MARTIN (jusqu'au rapport 10.2).

**Objet :** Compte administratif 2009

## Compte administratif 2009

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

### Résumé :

Le vote du compte administratif 2009 (CA 2009) permet de clôturer les comptes de l'année 2009. Il doit avoir lieu avant le 30 juin de l'exercice suivant, après approbation du compte de gestion du comptable.

En 2009, le budget réel global consolidé du Grand Besançon s'est traduit par une réalisation de 146,5 M€ en recettes et de 142,8 M€ en dépenses.

Toutes opérations prises en compte (opérations d'ordre, emprunts revolving, résultats 2008) l'excédent global est de 1,9 M€. Les résultats budgétaires et financiers de 2009 sont satisfaisants et montrent une situation budgétaire saine. Cependant, pour l'avenir, le contexte doit continuer à inciter à la prudence. La crise économique et financière, les incidences de la réforme de la TP, la diminution des dotations de l'Etat pourraient fragiliser nos équilibres actuels. Il faudra donc continuer d'assurer la meilleure maîtrise possible des dépenses de fonctionnement (et notamment des subventions d'équilibre aux budgets annexes Transports et CRR) afin de poursuivre la réalisation des équipements nécessaires au développement du Grand Besançon.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte administratif 2009 est présenté au Conseil de Communauté. Il établit les résultats de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2009 (ensemble des mandats et titres de recettes émis en 2009, en opérations réelles et en opérations d'ordre). Le Compte administratif constitue **une photographie exhaustive des réalisations budgétaires**. Il permet de mesurer l'ensemble des moyens mobilisés pour réaliser les politiques et les projets communautaires. C'est également l'occasion de comparer les prévisions aux réalisations et d'apprécier la situation financière du Grand Besançon.

Les résultats 2009 consolidés (hors Budget Déchets) font ressortir un autofinancement satisfaisant (épargne nette de 16,2 M €). Le ratio de désendettement est lui aussi conforme au cadrage de la prospective. Il s'établit à 2,1 ans au 31 décembre 2009. **Ces ratios confirment une situation financière saine du Grand Besançon**. L'effet de ciseaux constaté depuis 2007 est interrompu du fait de l'effort de maîtrise des charges de fonctionnement et d'un produit de taxe professionnelle très dynamique en 2009 (du fait notamment d'une évolution des bases de + 4,16 % entre 2008 et 2009).

### Le rapport de présentation du compte administratif est articulé ainsi :

- **L'introduction** rappelle les principales réalisations 2009.
- **La première partie** présente le compte administratif 2009 consolidé et les grandes lignes de la situation financière (volume budgétaire, résultats consolidés, encours de dette et ratios d'épargne replacés sur une période longue).
- **La seconde partie** décrit plus précisément les résultats pour chacun des budgets (budget principal et annexes Transports, CRR, Déchets, Zone du Noret), et leurs principaux postes de recettes et de dépenses.
- **La troisième partie** retrace les réalisations pour chacune des commissions.
- En annexe, l'information des Conseillers communautaires est complétée par la présentation par chapitre budgétaire du compte administratif, suivant les règles comptables en vigueur.

En 2009, par son action structurée, le Grand Besançon a agit pour un « cercle vertueux » de développement.

### **I. Agir pour un « cercle vertueux » de développement**

Le Grand Besançon poursuit deux finalités étroitement liées :

- améliorer les conditions de vie et de travail de ses habitants,
- offrir un contexte propice au développement de son tissu économique.

Agir en faveur du « bien vivre » des habitants est un objectif en tant que tel, mais c'est aussi le moyen de développer l'attractivité du Grand Besançon. Une attractivité nécessaire car maintenir notre qualité de vie, d'équipements, de services exige une force économique et une capacité à attirer des habitants, des entreprises, des étudiants, des touristes...

En intervenant sur tout ce qui fait le quotidien des habitants (habitat, mobilités, environnement et déchets, cohésion et politique de la ville, culture, loisirs...), le Grand Besançon se préoccupe donc bien de qualité de vie, d'une part, et d'attractivité, d'autre part.

Bien qu'essentielle, la qualité de vie n'est pas le seul levier de notre compétitivité économique. Le Grand Besançon intervient dans des politiques structurantes d'aménagement du territoire et d'appui à l'économie, à la recherche, à l'emploi, au tourisme... C'est la vitalité de notre territoire qui est en jeu et sa capacité à s'intégrer dans les dynamiques économiques européennes. Un enjeu que souligne la mise en service, fin 2011, de la LGV Rhin-Rhône qui va améliorer nos liens avec les grands pôles européens.

Pour répondre à ces finalités « liées entre elles », la Communauté d'Agglomération s'est forgée une approche globale reposant sur trois axes qu'elle concrétise par ses interventions :

- offrir à la population et aux visiteurs un territoire vivant et équilibré (culture, services, habitat, ...),
- miser sur le développement durable pour attirer (chaîne de mobilités, énergie, déchets, ...),
- favoriser l'implantation d'entreprises et l'emploi (offre économique, recherche, prospection, ...).

### **II. Une action structurée**

Pour concrétiser le « cercle vertueux », l'année 2009 a permis d'améliorer différents éléments constitutifs de « l'environnement de vie » et d'avancer dans la mise en œuvre des grands projets structurants. Avec une action publique reposant sur plusieurs leviers d'action complémentaires :

- **un saut qualitatif de « l'offre territoriale »** : le Grand Besançon contribue à améliorer la vie des habitants et des visiteurs dans des domaines tels que l'habitat, les déplacements, la culture, les loisirs, ...

#### Les principales réalisations 2009 :

- o Habitat : 1,1 M€,
  - o Politique de la Ville : 0,7 M€,
  - o Culture, Tourisme et Sports : 2,3 M€ dont l'achèvement des travaux des haltes fluviales de Besançon et de Deluz (1,2 M€),
- **de grands projets d'équipement au service des habitants** : le Grand Besançon structure le territoire par de nouvelles infrastructures en matière de transports et d'aménagement de l'espace (LGV Rhin-Rhône et TCSP, entrée Est, voie des Mercureaux...), de culture (Cité des Arts, CRR, ...), d'enseignement supérieur et d'économie. Au-delà de leur caractère fonctionnel, ces grands projets ont un effet de rayonnement.

Les principales réalisations 2009 :

- Budget Transports (budget annexe et budget principal) : 38,6 M€ dont la poursuite et l'approfondissement des études sur le tramway (1,4 M€), l'aménagement de l'extension du dépôt KEOLIS de Planoise (1,8 M€),
- LGV Rhin-Rhône : 7,7 M€,
- Entrée Est : 0,8 M€,
- Voie des Mercureaux : 4,7 M€,
- Cité des Arts : 2,3 M€,
- Fonctionnement et investissement du budget CRR : 6,9 M€,

- **un engagement environnemental** : le Grand Besançon se mobilise sur les grands enjeux environnementaux par des démarches telles que la charte de l'environnement, le PCET, la politique des déchets, ... Il met en valeur ses atouts environnementaux et paysagers (collines, espaces naturels et agricoles, ...). Avec un enjeu d'exemplarité et de valorisation économique, ...

Les principales réalisations 2009 :

- Collecte et traitement des déchets : 16,7 M€,
- Actions en faveur de l'agriculture périurbaine dans le cadre du projet européen Equal Sauge : 0,2 M€,
- Charte de l'Environnement : participation à la réparation des portes de l'écluse du Moulin St Paul, acquisition de nids à hirondelles sur le site de la Cité des Arts et de la Culture, lancement du PCET,
- Opération de fleurissement du Grand Besançon,
- Construction de la passerelle de la Malate : 2,2 M€,

- **un volontarisme économique** : le Grand Besançon agit pour améliorer les conditions du développement économique. Ceci à travers des leviers classiques (développement d'une offre en foncier et en immobilier : ZAE, pépinières, ...), mais aussi dans des champs plus spécifiques (innovation et compétitivité, prospection, économie agricole, tourisme, ...) car l'enjeu est de se différencier des autres territoires. 2009 a vu la montée en puissance de la compétence emploi de la CAGB, le but étant de mieux lier économie, emploi et formation.

Les principales réalisations 2009 : 4,4 M€ dont :

- 1,1 M€ a été consacré à la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de Temis Innovation-Maison des microtechniques (0,6 M€) et de la pépinière de Palente (0,3 M€), interventions dans les zones d'activité de l'ensemble du territoire communautaire à hauteur de 0,2 M€ (Portes de Vesoul, Auxon, Noret et Marnières),
- Au-delà du financement des actions au bénéfice de toute la filière microtechnique, le Grand Besançon a versé 0,3 M€ au titre du soutien à la compétitivité,
- 1 M€ a été consacré à des contributions aux différents syndicats (SMAIBO, Temis PSI, et dans une moindre mesure, aéroport de Dole Tavaux) et à des subventions d'équipement (au titre du FIE, du Syndicat Mixte Lumière),

- **une action collective** : le Grand Besançon n'agit pas seul. Il intervient aux côtés des communes et en partenariat avec un ensemble d'organismes (SDIS, AudaB, SMSCoT, ...) voire dans une logique de coopération qui tend à se développer (Métropole Rhin-Rhône, dynamique TGV, ...).

Les principales réalisations 2009 :

- Participation SDIS : 7,4 M€,
- AudaB : 0,4 M€,
- SMSCoT : 0,3 M€.

## Partie I - Les équilibres du compte administratif 2009 consolidé

Alors que le budget primitif établit des prévisions de dépenses et de recettes pour un exercice donné, le compte administratif (CA) est fondé sur les réalisations de l'exercice écoulé : c'est donc lui qui permet le mieux d'appréhender la situation financière réelle du Grand Besançon.

Le CA 2009 permet d'affirmer que le Grand Besançon, tout en accroissant ses investissements en 2009 (+ 14,5 M€), a conservé une bonne santé financière.

Cependant, pour l'avenir, le contexte doit continuer à inciter à la prudence. La crise économique avec ses conséquences sociales, les incidences de la réforme de la TP, la diminution des dotations de l'Etat pourraient fragiliser nos équilibres actuels. Il faudra donc continuer d'assurer la meilleure maîtrise possible des dépenses de fonctionnement (et notamment des subventions d'équilibre aux budgets annexes transports et CRR) afin de poursuivre la réalisation des équipements nécessaires au développement du Grand Besançon.

### **I. Volume budgétaire consolidé en opérations réelles**

Hors gestion active de la dette, le CA 2009 consolidé réel (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes s'établit à **146 475 375 € en recettes et de 142 780 836 € en dépenses (34,2 M€ d'investissement et 108,6 M€ de fonctionnement)**.

En ajoutant les opérations d'ordre et les opérations emprunts revolving, le CA 2009 consolidé s'élève à 176,4 M€ en recettes et à 172,7 M€ en dépenses.

Les résultats N-1 (sauf les résultats d'investissement) ne se réalisent pas mais sont intégrés dans le calcul du résultat de l'année. En intégrant les résultats 2008 (- 1,8 M€), le résultat consolidé 2009 s'élève à 1,9 M€.

En 2009, le Grand Besançon a tenu ses engagements pris lors du vote du budget 2009 : il a réalisé 88 % de ses dépenses et 91 % de ses recettes prévues au budget 2009. **Ces pourcentages élevés de réalisation, et supérieurs à ceux constatés en 2008 (+ 19 % en dépenses et 10 % en recettes), témoignent également d'une recherche incessante d'amélioration dans l'élaboration budgétaire.**

A noter que l'année 2009 a été marquée par un taux de réalisation des investissements (71 %) nettement supérieur aux années précédentes.

**Le Grand Besançon a investi sur ses projets 31,8 M€ (hors remboursement de la dette), soit un accroissement de ses investissements de 14,5 M€ (+ 84 % par rapport à 2008 : 17,3 M€ en 2008).**

Cet accroissement de + 14,5 M€ est essentiellement lié à :

- une année blanche de versement de fonds de concours sur la LGV en 2008 induisant un « double » versement de 7,7 M€ en 2009,
- l'avancée des projets TCSP (+ 4 M€) et Cité des Arts (+ 1,8 M€).

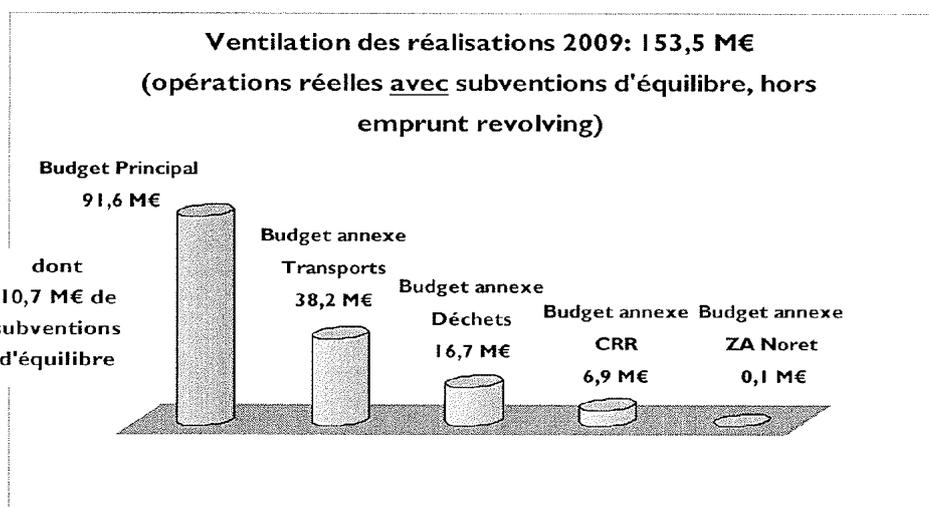
**Ainsi depuis 2001, en 9 ans, le Grand Besançon a investi 161,4 M€ soit 17,9 M€ en moyenne par an.**

<b>DEPENSES REELLES (en K€) (Investissement &amp; Fonctionnement)</b>	<b>Compte Administratif 2008</b>	<b>Budget 2009</b>	<b>Compte Administratif 2009</b>	<b>% de réalisations du CA 2009</b>	<b>% d'évolution CA 2009 / CA 2008</b>
Dépenses des compétences et administration générale	35 183 579,18	53 487 391,93	44 215 815,68	82,7%	25,67%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	12 765 000,00	13 540 041,75	10 719 076,72	79,2%	-16,03%
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	23 996 936,99	23 534 916,00	23 485 091,99	99,8%	-2,13%
Constitution provision de VT	3 218 545,00	11 063 183,00	11 063 183,00	100,0%	243,73%
Résultats N-I	-	4 223 132,57	-	-	-
Opérations financières	2 278 058,02	2 785 057,00	2 079 769,08	74,7%	-8,70%
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>77 442 119,19</b>	<b>108 633 722,25</b>	<b>91 562 936,47</b>	<b>84,3%</b>	<b>18,2%</b>
Budget Transports	34 465 669,39	40 426 733,03	38 134 478,38	94,3%	10,64%
Budget CRR	5 022 668,50	7 383 764,46	6 947 626,04	94,1%	38,33%
Budget Déchets	15 976 198,69	18 817 771,09	16 732 763,68	88,9%	4,74%
Budget Zone d'activité du Noret	4 907,62	28 635,75	2 107,83	7,4%	-57,05%
Remboursement emprunt au titre de la Zone du Noret	55 000,00	142 771,90	120 000,00	84,1%	118,18%
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>55 524 444,20</b>	<b>66 799 676,23</b>	<b>61 936 975,93</b>	<b>92,7%</b>	<b>11,5%</b>
<b>TOTAL budget général hors gestion active de la dette</b>	<b>132 966 563,39</b>	<b>175 433 398,48</b>	<b>153 499 912,40</b>	<b>87,5%</b>	<b>15,4%</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre budgets annexes</b>	<b>120 201 563,39</b>	<b>161 893 356,73</b>	<b>142 780 835,68</b>	<b>88,2%</b>	<b>18,8%</b>
<b>RECETTES REELLES (en K€) (Investissement &amp; Fonctionnement)</b>	<b>Compte Administratif 2008</b>	<b>Budget 2009</b>	<b>Compte Administratif 2009</b>	<b>% de réalisations du CA 2009</b>	<b>% d'évolution CA 2009 / CA 2008</b>
Recettes des compétences et de l'administration générale	4 964 018,52	10 474 462,46	7 804 026,49	74,5%	57,2%
ACTP reçue des communes	93 478,67	93 479,00	93 478,67	100,0%	0,0%
Dotations et fiscalité	69 673 821,61	70 637 269,00	71 888 143,99	101,8%	3,2%
Libération provision de VT	300 955,00	4 962 428,00	5 006 837,54	100,9%	1563,6%
Régularisation comptable (annulation mandats,...)	-	4 784,00	65 526,44	1369,7%	-
Résultats N-I	5 606 285,18	4 348 055,18	4 348 055,18	100,0%	-22,4%
Recours à l'emprunt budget principal	8 100 000,00	18 113 244,61	6 700 000,00	37,0%	-17,3%
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>88 738 558,98</b>	<b>108 633 722,25</b>	<b>95 906 068,31</b>	<b>88,3%</b>	<b>8,1%</b>
Budget Transports	25 689 694,56	30 659 371,72	30 863 720,61	100,7%	20,1%
Budget CRR	1 201 746,20	1 818 048,73	1 754 898,53	96,5%	46,0%
Budget Zone d'activité du Noret	49 783,19	145 119,65	101 592,00	70,0%	104,1%
Budget Déchets	16 429 197,40	18 817 771,09	16 249 095,82	86,3%	-1,1%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	12 765 000,00	13 540 041,75	10 719 076,72	79,2%	-16,0%
Recours à l'emprunt budgets annexes (CRR)	560 000,00	1 819 323,29	1 600 000,00	87,9%	185,7%
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>56 695 421,35</b>	<b>66 799 676,23</b>	<b>61 288 383,68</b>	<b>91,7%</b>	<b>8,1%</b>
<b>TOTAL budget général hors gestion active de la dette</b>	<b>145 433 980,33</b>	<b>175 433 398,48</b>	<b>157 194 451,99</b>	<b>89,6%</b>	<b>8,1%</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre budgets annexes</b>	<b>132 668 980,33</b>	<b>161 893 356,73</b>	<b>146 475 375,27</b>	<b>90,5%</b>	<b>10,4%</b>

Hors gestion active de la dette = hors emprunts revolving

## II. Ventilation des budgets

Hors subventions d'équilibre, le budget réel consolidé est de 142 780 836 € en 2009 (soit 153 499 912 € avec les subventions d'équilibre).



## III. Ventilation des commissions

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses (106 032 792 €) et recettes 2009 (56 773 333 €) par commission.

Les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes, le recours à l'emprunt, les opérations financières, les versements aux communes, la constitution et la reprise de la provision de versement transport (VT), ainsi que les emprunts revolving ne sont pas pris en compte.

COMMISSIONS			DEPENSES REELLES 2009 (Investissement & Fonctionnement)	RECETTES REELLES 2009 (Investissement & Fonctionnement)
BUDGET PRINCIPAL	Commission 1	Administration générale	3 241 445,63	3 197 626,96
		Charges de personnel	6 952 409,49	
	Commission 2	Transports	494 439,07	156 027,84
		Infrastructures routières et ferroviaires	13 470 694,99	768 747,95
	Commission 3	Economie, Aménagement, Emploi	4 440 755,17	982 217,89
	Commission 4	Développement durable, Environnement, Cadre de vie	2 934 797,26	702 074,24
	Commission 5	Culture, Tourisme, Sports	2 343 762,12	1 173 293,15
	Commission 6	Prospectives, Préparation et accompagnement des grands projets	797 847,90	0,00
	Commission 7	Habitat, Politique de la Ville	1 769 212,59	770 248,68
	Commission 8	Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes	7 770 451,46	53 789,78
dont contingent du SDIS		7 436 453,78	0,00	
<b>TOTAL</b>			<b>44 215 815,68</b>	<b>7 804 026,49</b>
BUDGETS ANNEXES	Transports	Commission 2	38 134 478,38	30 863 720,61
	CRR	Commission 5	6 947 626,04	1 754 898,53
	Zone du Noret	Commission 3	2 107,83	101 592,00
	Déchets	Commission 9	16 732 763,68	16 249 095,82
<b>TOTAL</b>			<b>61 816 975,93</b>	<b>48 969 306,96</b>
<b>BUDGET CONSOLIDE</b>	<b>TOTAL</b>		<b>106 032 791,61</b>	<b>56 773 333,45</b>

#### IV. Résultats consolidés 2009

Il s'agit là des résultats 2009 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

en M €	Dépenses (investissement + fonctionnement)	Recettes (investissement + fonctionnement)
Opérations réelles consolidées	153,50	157,19
Opérations d'ordre consolidées	9,54	9,54
Opérations emprunts revolving	9,69	9,69
Résultats 2008 *	4,22	2,45
<b>Total</b>	<b>176,95</b>	<b>178,88</b>
<b>Résultats consolidés 2009</b>	<b>1,93</b>	

\* les résultats 2008 ne se réalisent pas mais entrent dans le calcul du résultat de clôture de l'exercice

Le résultat net 2009 du budget consolidé du Grand Besançon est de 1 926 082,96 €.

Il se répartit comme suit :

Résultats consolidés: 1 926 082,96 €				
Budget principal	Budget annexe Transports	Budget annexe CRR	Budget annexe Déchets	Budget annexe ZA Noret
119 999,27 €	75 242,95 €	54 928,72 €	1 672 297,23 €	3 614,79 €

L'essentiel des résultats consolidés provient de l'excédent du budget annexe Déchets financé pour la plus grande partie par la reprise d'excédents antérieurs.

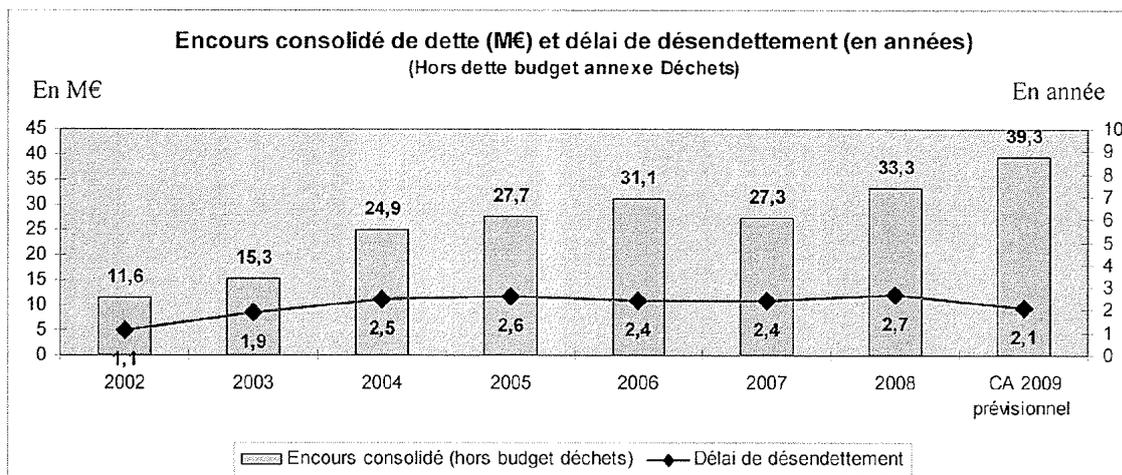
#### V. Encours de la dette consolidée au 31 décembre 2009 et évolution rétrospective

Fin 2009, un niveau d'emprunt total de 8 300 000 € a été mobilisé. L'encours de la dette consolidée au 31 décembre 2009 s'établit à 39 418 574 € (39 278 038 € hors budget annexe Déchets).

	Budget principal	Budget transports	Budget Noret	Budget Déchets	Budget CRR	TOTAL
Capital restant dû au 31/12/2008	26 683 032,71	5 200 181,18	892 000,00	183 648,22	560 000,00	33 518 862,11
Remboursement en capital	1 244 797,54	964 378,02		43 112,83	28 000,00	2 280 288,39
Remboursement définitif de dette	-	-	120 000,00	-	-	120 000,00
Mobilisation 2009	6 700 000,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00	8 300 000,00
Capital restant dû au 31/12/2009	32 138 235,17	4 235 803,16	772 000,00	140 535,39	2 132 000,00	39 418 573,72

Au 31 décembre 2009, l'encours de dette disponible (contrats d'emprunts signés mais non intégralement mobilisés) s'élève à 18,7 M€.

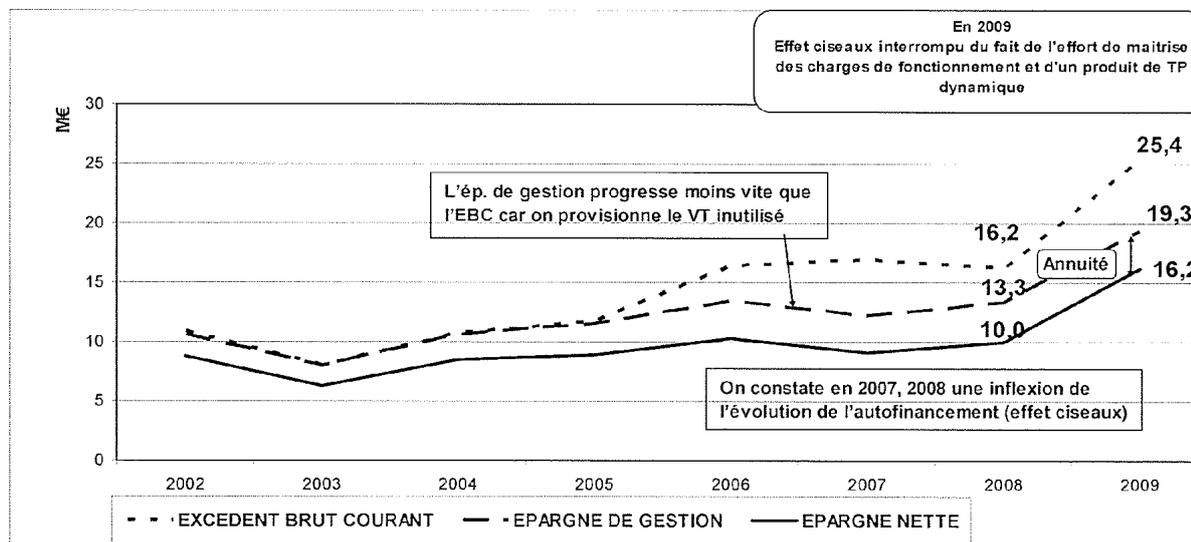
**Le ratio de désendettement** (encours/épargne brute) (hors budget annexe Déchets) qui mesure la capacité du Grand Besançon à rembourser sa dette à partir de son épargne est bas (2,1 ans en 2009 contre 2,7 en 2008). Son évolution est contrôlée. Ce ratio témoigne de la bonne situation financière actuelle et d'un endettement maîtrisé, qu'il convient de poursuivre par un cadre strict à maintenir dans le temps.



Comme toutes les communautés d'agglomération de création récente, le Grand Besançon est en phase d'endettement. Le stock de dette se stabilisera lorsque le premier emprunt réalisé par le Grand Besançon s'éteindra et pourra être remplacé par un nouvel emprunt de même niveau. Cet élément est fondamental : la fixation du taux d'épargne aujourd'hui doit tenir compte du niveau futur de l'annuité.

#### VI. Evolution rétrospective des niveaux d'épargne (hors budget annexe Déchets)

**Au vu des réalisations 2009, la situation financière du Grand Besançon est saine au regard des soldes d'épargne.** Le Grand Besançon conserve un fort niveau d'autofinancement : épargne nette de 16,2 M€ en 2009.



Rappel :

- L'Excédent Brut Courant (EBC) matérialise la différence entre les produits courants et les charges courantes. Ce solde met en évidence la capacité de la CAGB à maîtriser l'évolution de ses charges par rapport à ses ressources.
- Quand on retranche de l'EBC le solde des produits exceptionnels larges (y compris les provisions) on obtient l'Epargne de Gestion.
- Après avoir payé les intérêts de la dette grâce à l'Epargne de Gestion on obtient l'Epargne Brute, puis après le remboursement du capital de la dette, l'Epargne Nette qui représente la capacité d'autofinancement de la CAGB.

Cependant, une grande vigilance s'impose du fait de points de fragilité constatés depuis 2007 :

- un effet de ciseaux entre les charges et les produits de fonctionnement,
- une forte progression des subventions aux budgets annexes (CRR et Transports hors TCSP).

Dans le graphique ci-dessus la courbe de l'excédent brut courant matérialise surtout en 2007 l'effet ciseaux qui traduit une évolution plus rapide des dépenses courantes par rapport aux recettes courantes.

**En 2009**, et hors effet augmentation du produit de VT à 1,80 % au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et effet libération et provision de VT, **l'effet ciseaux est interrompu du fait de l'effort de maîtrise des charges de fonctionnement et d'un produit de taxe professionnelle dynamique (+ 5,6 % d'évolution entre 2008 et 2009).**

Le niveau de la Délégation de Service Public « Transports » actuelle et les montants des marchés affréteurs et leur progression, qui devront absolument faire l'objet d'une forte renégociation, demeurent des données fondamentales pour les équilibres futurs. Cette même vigilance doit être portée aux évolutions des charges de fonctionnement du nouveau CRR (Cité des Arts).

A noter que l'analyse rétrospective et prospective consolidée des épargnes est fortement conditionnée par le projet TCSP.

Les niveaux d'épargne de fin de période seront difficilement comparables à ceux de début de période d'analyse. En effet, entre temps, on a augmenté le versement transports (en 2006 et 2009). Ce niveau d'épargne supplémentaire apporté par l'augmentation du VT n'est pas « libre », il va servir à financer le projet de TCSP. Lorsque le supplément de VT sera consommé, l'épargne nette diminuera fortement sans que cela signifie une « détérioration » de l'épargne consolidée.

## Partie 2 - Le compte administratif 2009 détaillé par budget

### I/ Le compte administratif du budget principal

#### A/ Dépenses de fonctionnement (budget principal)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2008	Budget 2009	Compte Administratif 2009	% de réalisations du CA 2009	% d'évolution CA 2009 / CA 2008
Charges des compétences et de l'administration générale	15 174 229,19	17 034 670,00	15 955 373,81	93,7%	5,1%
Charges de personnel	6 863 934,43	7 411 473,00	6 952 409,49	93,8%	1,3%
Charges de personnel à périmètre constant (avec mutualisation, neutralisées des transferts de compétences )	-	7 270 525,00	6 780 932,90	93,3%	-1,2%
Subvention d'équilibre Budget annexe Transports **	9 630 000,00	9 577 046,13	7 100 000,00	74,1%	-26,3%
Constitution de la provision de VT	3 218 545,00	11 063 183,00	11 063 183,00	100,0%	243,7%
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	3 135 000,00	3 936 707,62	3 600 000,00	91,4%	14,8%
Subvention d'équilibre Budget annexe Zone du Noret	-	26 288,00	19 076,72	72,6%	-
<b>Sous-total compétences</b>	<b>38 021 708,62</b>	<b>49 049 367,75</b>	<b>44 690 043,02</b>	<b>91,1%</b>	<b>17,5%</b>
Attribution de compensation de Taxe professionnelle (ACTP)	21 143 474,99	20 534 500,00	20 527 458,99	100,0%	-2,9%
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	2 853 462,00	3 000 416,00	2 957 633,00	98,6%	3,7%
<b>Sous-total reversements aux communes</b>	<b>23 996 936,99</b>	<b>23 534 916,00</b>	<b>23 485 091,99</b>	<b>99,8%</b>	<b>-2,1%</b>
Prélèvement au titre du plafonnement de la TP en fonction de la valeur ajoutée (ticket modérateur)	-	237 192,00	237 192,00	100,0%	-
Remboursements des intérêts de la dette	654 262,57	880 936,00	549 177,72	62,3%	-16,1%
Autres frais financiers (ligne de trésorerie)	98 372,45	80 000,00	43 304,17	54,1%	-56,0%
Dépenses imprévues	-	144 255,00	-	-	-
Autres dépenses de fonctionnement (régularisations, rattachements, créances irrécouvrables...)	87 896,33	173 489,00	171 112,65	98,6%	94,7%
<b>Sous-total opérations financières</b>	<b>840 531,35</b>	<b>1 515 872,00</b>	<b>1 000 786,54</b>	<b>66,0%</b>	<b>19,1%</b>
<b>Epargne brute 2009</b>	<b>9 220 188,08</b>	<b>5 012 328,25</b>	<b>10 406 649,21</b>	<b>207,6%</b>	<b>12,9%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>72 079 365,04</b>	<b>79 112 484,00</b>	<b>79 582 570,76</b>	<b>100,6%</b>	<b>10,4%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne brute</b>	<b>62 859 176,96</b>	<b>74 100 155,75</b>	<b>69 175 921,55</b>	<b>93,4%</b>	<b>10,0%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne et retraitée avec subvention d'équilibre réelle transports (neutralisation opérations constitution et libération de provision VT)</b>	<b>63 258 260,96</b>		<b>64 357 370,49</b>		<b>1,7%</b>
<b>Subvention d'équilibre réelle transports</b>	<b>13 247 629,00</b>		<b>13 344 631,94</b>		<b>0,7%</b>

\* Opérations réelles

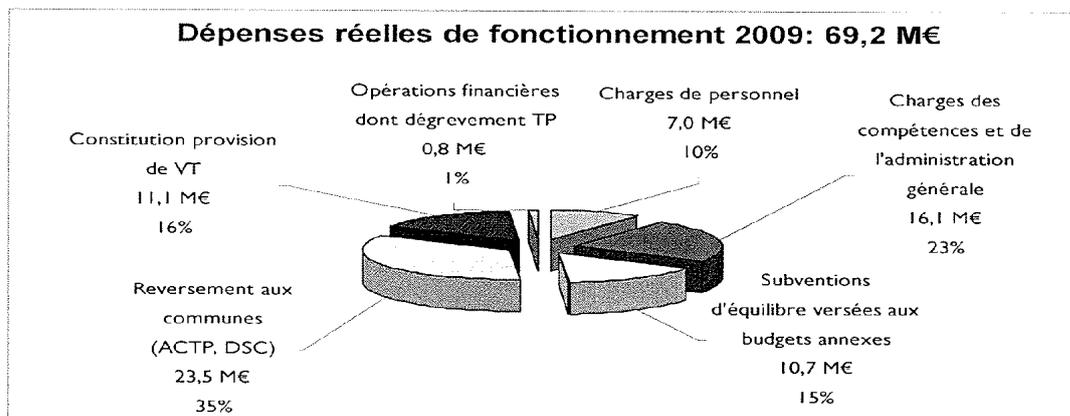
\*\* La subvention d'équilibre réelle (hors opérations liées à la constitution et libération de la provision de VT) est de 13,3 M€

**Rappel:** Subvention d'équilibre réelle transports (neutralise les opérations de provision de VT : représente la subvention d'équilibre du budget annexe transports hors TCSP) =

Subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT – reprise de la provision VT + ou – réajustement des provisions antérieures constituées

Soit Subvention d'équilibre réelle transports : 13,3 M€ : 7,1 M€ + 11,1 M€ - 5 M€ + 0,1 M€

Dans le budget principal, la constitution de la provision VT figure en dépenses de fonctionnement. La reprise de la provision de VT figure en recettes de fonctionnement.



- **Les charges des compétences et de l'administration générale** s'élèvent à 15 955 374 € et ont été réalisées à hauteur de 93,7 % des prévisions budgétaires. Elles évoluent de 5,1 % (soit + 781 K€) par rapport au CA 2008 en raison notamment de l'augmentation de la contribution versée pour le contingent du SDIS (+ 376 767 €) et de la prise de compétences (+ 510 800 € hors charges de personnel) de la Mission Locale (MILO), du dispositif de Zone Franche Urbaine (ZFU), du Service d'Amorçage de Projets (SAP) et de l'association de surveillance de la qualité de l'air (ATMO). Hors impact de ce transfert de compétences (neutralisé par le biais de l'ACTP) et de l'évolution contrainte du contingent SDIS, les charges des compétences et de l'administration générale sont stables et respectent donc le cadrage budgétaire de 0 % d'évolution.
- **Les frais de personnel** s'élèvent à 6 952 410 € soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2008 (6 863 935 €). Cette progression s'explique notamment par des mesures de revalorisation salariale nationales intervenues en cours d'année : augmentation de la valeur du point d'indice, refonte des grilles indiciaires de la catégorie C, .... A périmètre constant (neutralisation des transferts de compétence et de la mutualisation RH) les frais de personnel ont évolué de - 1,2 % par rapport à 2008. La progression des charges salariales entre 2008 et 2009 respecte le cadrage fixé à 3 % d'évolution, grâce à l'impact budgétaire de deux facteurs, dont un conjoncturel :
  - les vacances de postes durant plusieurs mois de l'année, dont 9 postes devant être pourvus par des agents de catégorie A. Cet impact budgétaire est évalué à 138 K€, soit 1,9 % des crédits ouverts,
  - le transfert, au 1<sup>er</sup> juin, de 5 agents (1 agent de catégorie B et 4 agents de catégorie C) dans le pôle mutualisé RH. La mutualisation de ce service a pour effet de transférer au chapitre des charges à caractère général (ch. 011) des dépenses relevant jusque-là des charges salariales (ch. 012). L'impact budgétaire en 2009 est de l'ordre de 138 K€.
- **Les reversements aux communes :**
  - attribution de Compensation de Taxe Professionnelle : 20 527 459 € contre 21 143 474 € en 2008 soit une réduction de 616 015 € liée à la prise de compétences MILO, ZFU, SAP, ASQUAB
  - Dotation de Solidarité Communautaire : 2 957 633 € soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2008 et répartis comme suit :
    - o Volet solidarité fiscale et sociale : 2 025 000 € identique à 2008,
    - o Volet solidarité économique : 878 817 € (au titre des permis de construire de l'année 2008) soit + 12,4 % par rapport à 2008,
    - o Volet gens du voyage : 53 816 € soit + 15,4 % par rapport à 2008.
- **Les frais financiers des emprunts** d'un montant total de 592 482 € répartis de la manière suivante :
  - les frais liés à l'utilisation de la ligne de trésorerie : 43 304 € (rappel 2008 : 98 372 €),
  - le paiement des intérêts de la dette du budget principal : 549 178 € (rappel 2008 : 654 263 €).

<i>Gestion de la dette et trésorerie Frais financiers, Budget principal</i>	2008	2009	Variation en €
Frais financiers dette	677 131,52	555 146,05	-121 985,47
Frais financiers ligne de trésorerie	98 372,45	43 304,17	-55 068,28
ICNE	-22 868,95	-5 968,33	16 900,62
<b>TOTAL</b>	<b>752 635,02</b>	<b>592 481,89</b>	<b>-160 153,13</b>
		<i>variation 2009/2008 en %</i>	-21,28

On constate, en 2009, une baisse globale des frais financiers liés à la dette et à la ligne de trésorerie de plus de 21 % par rapport à l'année 2008 ; cette baisse est notamment le résultat d'une période de baisse des taux et d'une gestion active menée par le Grand Besançon dans ce domaine (réalisation de remboursements temporaires par l'utilisation de la faculté « revolving » des contrats d'emprunts).

- **La contribution du budget principal aux budgets annexes** a pesé sur le budget principal à hauteur de 10 719 077 € (calcul basé sur estimations de réalisations à fin 2009) soit :
  - 7 100 000 € de subvention mandatée en 2009 pour le budget annexe transports.  
La subvention réelle qui neutralise les opérations de constitution et de libération de provision de VT et qui traduit la part réellement consacrée au budget annexe transports hors TCSP s'élève à 13,3 M€ et reste constante par rapport à 2008 (13,3 M€) : en effet malgré une perte de produit de VT (taux à 1,05 %) de 1 M€ (effet crise), la subvention d'équilibre réelle est restée identique à 2008 du fait d'une diminution de la DSP liée à une indexation négative,
  - 3 600 000 € pour le budget annexe CRR contre 3 135 000 € en 2008 du fait de la reprise de résultats de fonctionnement en 2009 (5 K€) très inférieure à 2008 (248 K€), d'une augmentation des dépenses de fonctionnement liée notamment à l'augmentation des frais de personnel (71 K€) et d'une diminution des recettes de fonctionnement (32 K€ : droits d'écolage et frais de dossiers),
  - 19 077 € pour le budget annexe Zone d'activité du Noret (subvention d'équilibre de complément de prix).

L'évolution de 2008 à 2009 de la participation du budget principal aux budgets annexes (avec prise en compte de la subvention d'équilibre réelle transports) est de + 3,5 % et est expliquée notamment par l'évolution de la participation au budget CRR.

	2008	2009	Evolution en €	Evolution en %
Subvention d'équilibre réelle transport	13 247 629,00	13 344 631,94	97 002,94	0,7%
Subvention d'équilibre CRR	3 135 000,00	3 600 000,00	465 000,00	14,8%
Subvention d'équilibre ZA Noret	0	19 076,72	19 076,72	
<b>TOTAL</b>	<b>16 382 629,00</b>	<b>16 963 708,66</b>	<b>581 079,66</b>	<b>3,5%</b>

- En 2009, la **provision de VT** a été constituée à hauteur de 11 063 183 €. Ce montant a été calculé sur la base d'une estimation de réalisations à fin 2009. A la lecture du CA 2009, le montant de la provision constituée de 11,1 M€ est conforme aux réalisations (pas de révision de la provision en DM n°1).

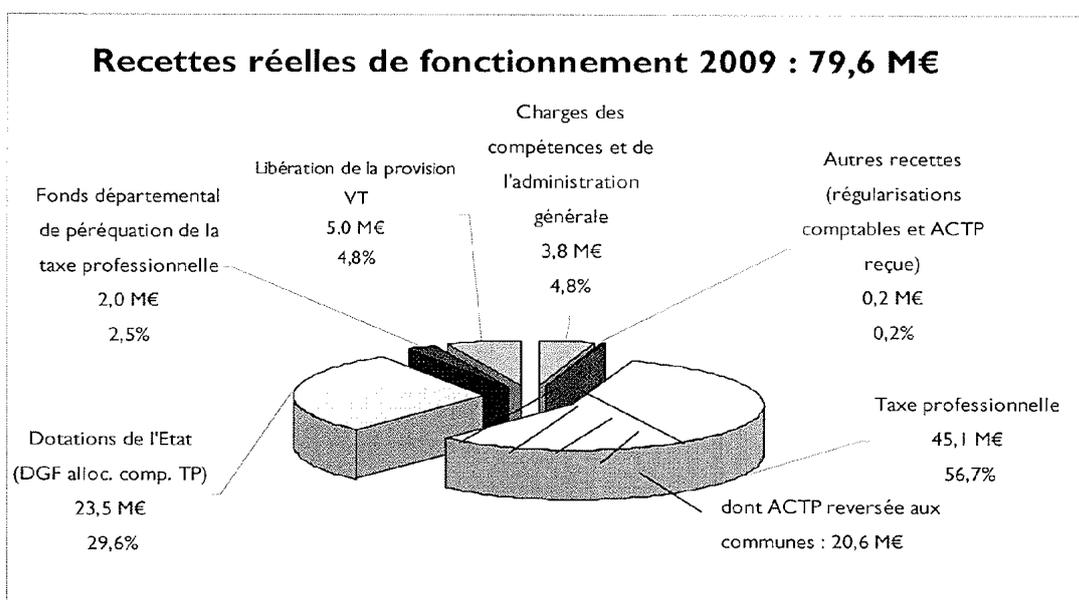
**L'épargne brute dégagée**, constituant une des sources de financement des investissements s'établit à 10,4 M€, (alors que la prévision budgétaire était de 5 M€) du fait essentiellement des moindres réalisations des dépenses de fonctionnement :

- 1,12 M€ de non réalisation des dépenses de l'administration générale et des compétences,
- 2,8 M€ de subvention d'équilibre non appelés aux budgets annexes dont 2 477 K€ de non réalisations transports, 337 K€ de non réalisations CRR et 5 K€ de non réalisations Noret,
- 0,5 M€ de sous consommation des opérations financières (intérêts de la dette, frais ligne de trésorerie, dépenses imprévues).

Après remboursement du capital, **l'épargne nette dégagée ou capacité d'autofinancement des investissements** s'élève à 9,2 M€.

## B/ Recettes de fonctionnement (budget principal)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2008	Budget 2009	Compte Administratif 2009	% de réalisation du CA 2009	% d'évolution CA 2009 / CA 2008
Recettes des compétences et de l'administration générale	3 055 109,76	3 414 524,00	3 783 235,21	110,8%	23,8%
Taxe professionnelle (hors ticket modérateur en 2009)	42 732 023,61	45 123 322,00	45 119 545,00	100,0%	5,6%
<i>Soit produit de TP neutralisé de la réforme comptable M14</i>	42 732 023,61	44 886 130,00	44 882 353,00	100,0%	5,0%
Allocations compensatrices de taxe professionnelle	1 296 569,00	1 086 434,00	1 086 434,00	100,0%	-16,2%
Dotations Globales de Fonctionnement (DGF)	22 532 075,00	22 444 464,00	22 444 464,00	100,0%	-0,4%
Fonds Départementale de péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP)	2 069 154,00	1 983 049,00	1 983 049,90	100,0%	-4,2%
ACTP perçue	93 478,67	93 479,00	93 478,67	100,0%	0,0%
Libération de la provision VT	300 955,00	4 962 428,00	5 006 837,54	100,9%	1563,6%
Régularisations comptables (annulation mandats,...)	-	4 784,00	65 526,44	1369,7%	-
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>72 079 365,04</b>	<b>79 112 484,00</b>	<b>79 582 570,76</b>	<b>100,6%</b>	<b>10,4%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors libération de provision de VT</b>	<b>71 778 410,04</b>	<b>74 150 056,00</b>	<b>74 575 733,22</b>	<b>100,6%</b>	<b>3,9%</b>



Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 100,6 %.

- La taxe professionnelle** a été perçue à hauteur de 45 119 545 € (dont 674 015 € de rôles supplémentaires) en progression de + 5,6 % par rapport au montant de l'année 2008 (42 732 024 €). Cette augmentation résulte :
  - d'un effet « taux » : après 3 années de taux de TP constant, en 2009 il a été décidé d'augmenter de 0,4 point (passage de 15,5 % à 15,9 %). Malgré cette hausse le taux de TP est toujours inférieur de 1,4 % au taux moyen des communautés d'agglomération (17,2 % en 2009).
  - d'un effet « bases » important en 2009 : Les bases de TP ont progressé de + 4,16 % entre 2008 et 2009.
- Les recettes des compétences et de l'administration** s'élèvent à 3 783 235 € dont le remboursement de la Ville ; dans le cadre de la mutualisation du PIG et du pôle stratégie et territoire (1 096 K€) ; des syndicats (1 020 K€) dans le cadre de conventions de mise à disposition et des budgets annexes (403 K€). Ces recettes augmentent de 23,8 % par rapport au CA 2008 en raison de 364 149 € de recette PIG perçue en 2009 mais qui concerne l'exercice 2008.

- **Les allocations compensatrices de TP de l'Etat** (soit 1 086 434 €) sont en baisse de - 16,2 % par rapport au montant de l'année 2008 (1 296 569 €). Depuis 2008, ces allocations compensatrices font partie des variables d'ajustement de « l'enveloppe normée » des dotations de l'Etat : elles diminuent ainsi d'année en année. En 2008, l'évolution à la baisse était de - 3 %.
- **La Dotation Globale de Fonctionnement** reçue de l'Etat s'élève à 22 444 464 € et est en diminution de - 0,4 % par rapport au montant de l'année 2008 (22 532 075 €) soit :
  - 14 077 927 € au titre de la Dotation de Compensation soit + 0,8 % par rapport à 2008. Son évolution est décidée par le Comité des Finances Locales : + 0,80 % en 2009 (contre + 1,04 % en 2008).
  - 8 366 537 € au titre de la Dotation d'Intercommunalité soit - 2,3 % par rapport à 2008. Cette évolution s'explique par :
    - la désindexation de la DGF nationale sur la croissance (jusqu'à la loi de finances 2009, la DGF évoluait selon l'inflation + 1/2 du taux de croissance),
    - le choix du Comité des Finances Locales relatif au montant de dotation par habitant des communautés d'agglomération en 2009 : + 0,75 % seulement (contre + 2,50 % chaque année depuis 2005),
    - le passage de Nice et de Toulouse en communautés urbaines, bénéficiant d'une DGF bonifiée.

→ En globalité, les dotations de l'Etat (DGF et allocations compensatrices) ont diminué de 1,2 %.

- Le Grand Besançon a reçu du Conseil Général une dotation de 1 983 050 € au titre du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle (FDPTP) soit une réduction de - 4,2 % par rapport à 2008.
- Au vu de la réalisation 2009 de l'opération TCSP, la provision de VT a été libérée à hauteur de 5 006 838 €. Ce montant a été calculé sur la base d'une estimation de réalisations à fin 2009. A la lecture du CA 2009, la libération de la provision de 5 M€ a été surestimée de 125 K€ : il conviendra de réajuster à la baisse le montant de la libération de provision à venir de 13 K€. Fin 2009, le montant total de la provision de VT restant à libérer s'élève à 16 M€.

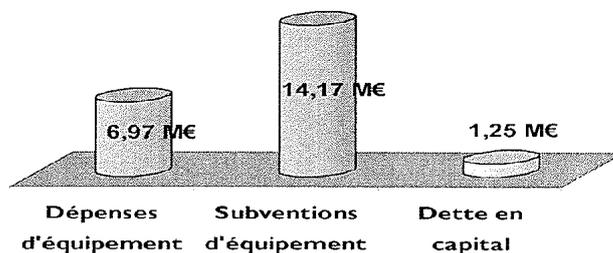
#### C/ Dépenses d'investissement (budget principal)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT Budget principal	Compte Administratif 2008	Budget 2009	Compte Administratif 2009	% de réalisations du CA 2009	% d'évolution CA 2009/ CA 2008
Dépenses des compétences et de l'administration générale **	13 145 415,56	28 875 433,93	21 142 217,38	73,2%	60,8%
Dépenses imprévues	-	150 000,00	-	-	-
Remboursement capital de la dette	1 437 526,67	1 285 000,00	1 244 797,54	96,9%	-13,4%
Opération emprunt revolving	11 400 000,00	8 800 000,00	8 800 000,00	100,0%	-22,8%
Résultats N-1	-	4 223 132,57	-	-	-
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>25 982 942,23</b>	<b>43 333 566,50</b>	<b>31 187 014,92</b>	<b>72,0%</b>	<b>20,0%</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors emprunts revolving</b>	<b>14 582 942,23</b>	<b>30 310 433,93</b>	<b>22 387 014,92</b>	<b>73,9%</b>	<b>53,5%</b>

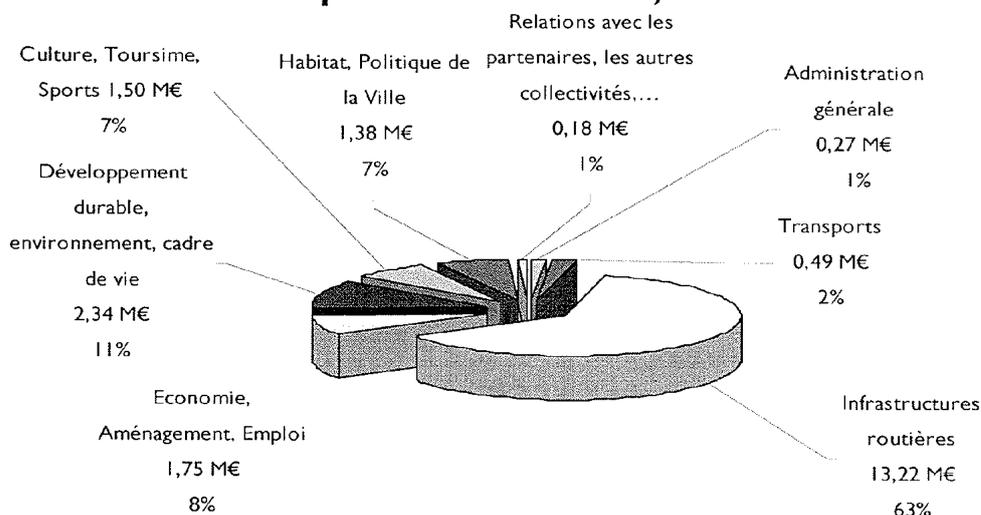
\* Opérations réelles

\*\* le taux de réalisation serait de 79,5 % si on incorporait les restes à réaliser qui sont repris au Budget 2010

**Dépenses réelles d'investissement 2009 : 22,39 M€  
Budget principal**



**Dépenses réelles d'investissement des compétences  
par commission : 21,14 M€**



- Au titre du Budget principal 2009, le Grand Besançon a réalisé **21,1 M€ d'investissements pour ses compétences et l'administration générale** contre 13,14 M€ en 2008. Il a accru son niveau d'investissement de + 7,9 M€ du fait essentiellement d'une année blanche de versement de fonds de concours sur la LGV en 2008 contre un « double » versement de 7,7 M€ en 2009.
- Ces dépenses se sont réalisées à hauteur de 73,2 % des prévisions budgétaires (contre 49 % en 2008). A noter que 1,8 M€ de restes à réaliser 2009 sont repris au budget 2010 par Décision Modificative n°1. Le taux de réalisation serait de 79,5 % en incorporant ces restes à réaliser. Les investissements que le Grand Besançon porte en partenariat avec d'autres collectivités ont représenté 63 % des investissements réalisés (14,17 M€).
- Les principales réalisations sont exposées dans la partie II du présent rapport et concernent notamment :
  - participation financière et technique à l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône branche Est (7 745 459 €),
  - poursuite du financement de la Voie des Mercureaux (4 672 522 €),
  - frais d'études et de construction de la passerelle de la Malate (2 162 798 €),
  - développement économique (1 749 872 €)
  - politique de l'habitat (1 116 180 €) et la politique de la Ville (653 033 €),
  - haltes fluviales communautaires (1 203 625 €),
  - construction et aménagement de zones d'activité (1 087 440 €),
  - aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage (241 220 €),
  - construction des casernes des sapeurs pompiers par le SDIS (76 582 €).

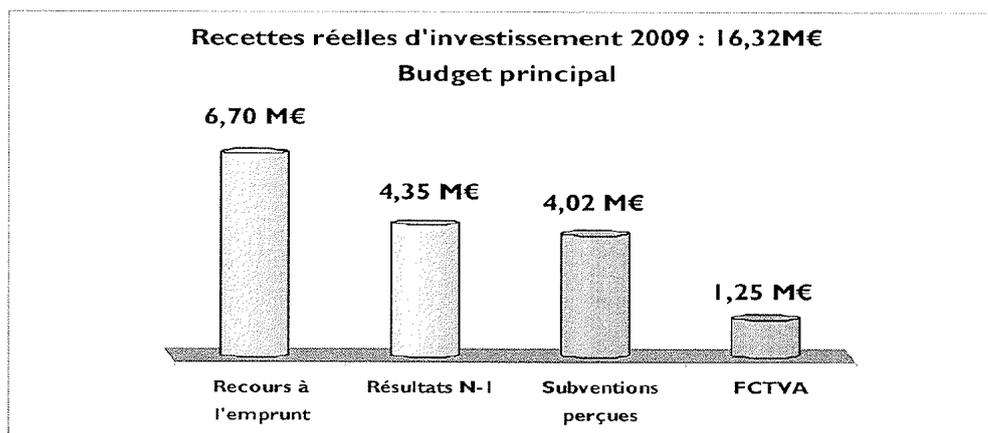
- En matière de dette, le Grand Besançon a remboursé le capital de ses emprunts à hauteur de 1 244 798 €.
- Les opérations de remboursement d'emprunts revolving sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 8 800 000 €.

**Les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)** s'appliquent à dix opérations d'investissement d'envergure qui représentent 5 764 541 € soit 27 % des dépenses d'investissement des compétences. Les crédits de paiement 2009 ont été réalisés à hauteur de 63,2 %.

#### D/ Recettes d'investissement (budget principal)

RECETTES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2008	Budget 2009	Compte Administratif 2009	% de réalisation du CA 2009	% d'évolution CA 2009 / CA 2008
Subventions perçues	1 908 908,76	5 736 164,46	3 234 435,62	56,4%	69,4%
Régularisations comptables (annulation mandat N-1)		84 926,00	786 355,66	925,9%	-
FCTVA	1 044 000,00	1 238 848,00	1 254 651,09	101,3%	20,2%
Résultats N-1	5 606 285,18	4 348 055,18	4 348 055,18	100,0%	-22,4%
Recours à l'emprunt	8 100 000,00	18 113 244,61	6 700 000,00	37,0%	-17,3%
Emprunt revolving **	5 400 000,00	8 800 000,00	8 800 000,00	100,0%	63,0%
<b>Epargne brute 2009</b>	<b>9 220 188,88</b>	<b>5 012 328,25</b>	<b>10 406 649,21</b>	<b>207,6%</b>	<b>12,9%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>31 279 382,82</b>	<b>43 333 566,50</b>	<b>35 530 146,76</b>	<b>82,0%</b>	<b>13,6%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT hors épargne brute et emprunts revolving</b>	<b>16 659 193,94</b>	<b>29 521 238,25</b>	<b>16 323 497,55</b>	<b>55,3%</b>	<b>-2,0%</b>

\* Opérations réelles



- Les subventions perçues (sur la base des dépenses réalisées) s'élèvent à 4 020 791 € soit 69,1 % des prévisions budgétaires.
- **Un emprunt** de 6 700 000 € a été réalisé en fin d'année 2009 sur le budget principal :
  - 3,4 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur deux tranches :
    - o 2,2 M€ sur la 1<sup>ère</sup> tranche : mobilisation sur index Euribor, puis amortissement, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, en taux fixe à 4,05 %
    - o 1,2 M€ sur la 2<sup>ème</sup> tranche : mobilisation sur index Euribor, puis amortissement, à compter du 15 décembre 2010, en taux fixe à 4,20 %
  - 3,3 M€ auprès du Crédit Agricole de Lyon : amortissement à compter du 31 décembre 2009, en taux fixe à 3,76 %.
- Le FCTVA a été perçu à hauteur de 1 254 651 €. A noter que 99 816 € ont été perçus au titre de l'année 2009, 883 691 € au titre de l'année 2008, 267 618 € au titre de 2007, 3 526 € au titre de 2006. Le FCTVA est perçu la même année que celle durant laquelle sont réalisés les investissements. Seule exception, le versement pour le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année intervient en N+1. Tout au long de l'exercice 2009, des échanges réguliers ont eu lieu avec la Préfecture afin de régulariser des demandes de FCTVA antérieures. Aussi, suite aux compléments d'informations transmis à la Préfecture, celle-ci a effectué des versements complémentaires.

## E/ Résultats du budget principal

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	69 175 921,55	31 187 014,92
	Dépenses réalisées d'ordre	4 794 299,22	66 642,12
	<b>Total</b>	<b>73 970 220,77</b>	<b>31 253 657,04</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	79 582 570,76	25 123 497,55
	Recettes réalisées d'ordre	66 642,12	4 794 299,22
	<b>Total</b>	<b>79 649 212,88</b>	<b>29 917 796,77</b>
<b>Résultat 2008</b>			<b>-4 223 132,57</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>5 678 992,11</b>	<b>-5 558 992,84</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>119 999,27 €</b>	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (5 678 992,11 €) et du déficit d'investissement (5 558 992,84 €), le résultat net 2009 du budget principal est de 119 999,27 € ce qui montre que le recours à l'emprunt a été réalisé au plus juste des besoins.

## II. Les budgets annexes

### A/ Le budget annexe Transports

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (opérations réelles)					
	CA 2008	Budget 2009	CA 2009	% de réalisation	% d'évolution CA 2009 / CA 2008
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Transports</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Prestations transports dont :	28 961 995,10	29 727 998,00	27 854 052,96	93,7%	-3,8%
- DSP	22 225 396,59	22 289 998,00	20 560 754,60	92,2%	-7,5%
- marchés affrêteurs	6 736 598,51	7 438 000,00	7 293 298,36	98,1%	8,3%
Charges de personnel	633 166,09	869 640,00	795 715,52	91,5%	25,7%
Dépenses de fonctionnement courantes	912 454,55	1 416 190,00	1 263 005,73	89,2%	38,4%
Remboursement des intérêts de la dette	237 979,16	190 000,00	170 786,07	89,9%	-28,2%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>30 745 594,90</b>	<b>32 203 828,00</b>	<b>30 083 560,28</b>	<b>93,4%</b>	<b>-2,2%</b>
Epargne brute 2009	3 404 465,22	7 828 368,00	7 867 618,52	100,5%	131,1%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>34 150 060,12</b>	<b>40 032 196,00</b>	<b>37 951 178,80</b>	<b>94,8%</b>	<b>11,1%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
VT	20 635 999,91	26 852 762,00	26 852 762,00	100,0%	30,1%
Billétrie et exploit. support publicitaire	426 300,13	260 085,00	471 638,22	181,3%	10,6%
Prestations transports scolaires	3 059 814,00	2 958 290,00	2 998 729,21	101,4%	-2,0%
DGD	275 792,00	275 793,00	275 793,36	100,0%	0,0%
Subventions diverses	122 154,08	53 899,00	252 256,01	468,0%	106,5%
Subventions d'équilibre	9 630 000,00	9 577 046,13	7 100 000,00	74,1%	-26,3%
Résultat de fonctionnement reporté	-	54 320,87	-	-	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>34 150 060,12</b>	<b>40 032 196,00</b>	<b>37 951 178,80</b>	<b>94,8%</b>	<b>11,1%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Transports</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Opérations TCSP dont :	400 995,97	4 583 821,49	4 504 654,54	98,3%	1023,4%
- Tramway	340 993,97	1 503 670,84	1 429 264,80	95,1%	319,1%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	60 002,00	3 080 150,65	3 075 389,74	99,8%	5025,5%
Acquisition de bus et matériel roulant	2 058 295,00	2 326 255,14	2 326 255,14	100,0%	13,0%
Autres dépenses d'investissement	350 222,85	342 828,40	255 630,40	74,6%	-27,0%
Remboursement du capital de la dette	910 560,67	970 000,00	964 378,02	99,4%	5,9%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>3 720 074,49</b>	<b>8 222 905,03</b>	<b>8 050 918,10</b>	<b>97,9%</b>	<b>116,4%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Subventions opération TCSP dont :	349 042,02	-	-	-	-
- Tramway	349 042,02	-	-	-	-
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	-	-	-	-	-
Subventions acquisition de bus et matériel roulants	37 021,02	12 542,00	12 541,81	100,0%	-66,1%
Résultat n-1	783 571,40	191 679,85	-	-	-
Recours à l'emprunt	-	190 315,18	-	-	-
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>1 169 634,44</b>	<b>394 537,03</b>	<b>12 541,81</b>	<b>3,2%</b>	<b>-98,9%</b>
Epargne brute 2009	3 404 465,22	7 828 368,00	7 867 618,52	100,5%	131,1%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>4 574 099,66</b>	<b>8 222 905,03</b>	<b>7 880 160,33</b>	<b>95,8%</b>	<b>72,3%</b>

## 1) Présentation des réalisations 2009

### a) Les dépenses

#### Investissement :

- **l'acquisition de bus et matériel embarqué** (gestion en AP/CP) pour un montant de 2 326 355 € (soit 100 % de réalisation), notamment pour l'achat d'un minibus PMR, d'un bus moyenne capacité, de 3 bus standards et de 2 bus articulés,
- **l'extension du dépôt de Planoise** (gestion en AP/CP) : les travaux de construction du dépôt se sont élevés à 1 836 752 € soit 90,4 % de réalisation,
- **la réalisation du tramway** (gestion en AP/CP) : les frais d'études s'élèvent à 1 429 648 €, soit 95 % de réalisations. Il s'agit des études préliminaires et d'avant-projet sur le tracé de référence initial, ainsi que toutes les études nécessaires à l'établissement du dossier en vue de la Déclaration d'Utilité Publique au titre de ce tracé de référence initial passant par la Boucle et particulièrement l'étude d'impact. Par ailleurs, des assistances ont été mises en place en matière de finances, d'assurance, de communication, de gestion électronique des données,... Les deux premiers contrats de maîtrise d'œuvre ont été attribués : tronç commun au titre des infrastructures jusqu'au stade des études AVP et sur le centre de maintenance.
- **la réalisation des travaux d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire Nord** à hauteur de 1 238 638 €,
- **le remboursement de capital** s'élève à 964 378 €.

#### Fonctionnement :

- **les prestations de transports** s'élèvent à 27 854 053 € (soit - 3,8 % par rapport à 2008, indexation négative) dont :
  - o 20 560 755 € de DSP transports urbains (soit - 7,5 % par rapport à 2008 : évolution contractuelle de la DSP), cette diminution de 1,7 M€ provient d'avoirs de taxe professionnelle de 0,6 M€ et d'une indexation négative en 2009 pour 1,1 M€,
  - o 7 293 298 € de marchés d'affrètement pour les communes périurbaines (soit + 8,3 % par rapport à 2008 : + 0,6 M€ liés à des effets de rattachements 2008),
- **les charges de personnel** s'élèvent à 795 715 €. Elles augmentent de 163 549 €, soit 25,9 %, par rapport à 2008. Cette hausse s'explique par la présence en année pleine de l'équipe dédiée au projet TCSP (4 des 6 agents qui composent cette équipe ont été recrutés entre mai et décembre 2008). L'impact budgétaire 2009 des vacances de poste relevant du budget annexe Transports (cas d'un agent de catégorie A pour l'opération TCSP et de deux agents de catégorie B à la direction des Transports) est de 15 K€ ; il représente 1,7 % des crédits ouverts pour les dépenses de personnel du budget annexe.  
La part des charges de personnel relative à la cellule TCSP s'élève à 49,8 % des charges de personnel soit 396 501€.  
Il convient de préciser que le budget annexe Transports enregistre en recettes la part des rémunérations de 6 agents des Transports relevant du budget principal. Ce montant est de 67 152 € en 2009.
- Le 1<sup>er</sup> versement de 680 000 € de **fonds de concours** à la Ville de Besançon pour la réalisation du pont du chemin français (convention du 6 mai 2009),
- **les prestations de services centraux** à hauteur de 100 000 €,
- **les frais financiers** des emprunts affectés au budget transports se sont élevés à 170 786 €. L'encours de la dette à fin 2009 s'élève à 4 235 803 €.

b) Les recettes

**Les principales recettes proviennent :**

- **du Versement Transport (VT)** perçu à hauteur de 26,9 M€ soit + 30,1 % par rapport à 2008 (20,6 M€) du fait de l'augmentation du taux de VT à son maximum légal de 1,80 % afin de répondre au besoin de financement du projet TCSP (conformément à l'article L 2333-7 du CGCT).  
Le produit du VT encaissé au titre de l'année 2009 est conforme aux prévisions budgétaires du fait du rattachement du mois de décembre 2009 (qui a été inférieur de 156 K€ au montant effectivement perçu en janvier 2010).  
Ces réalisations conformes aux prévisions budgétaires ajustées fin 2009 en DM3, sont cependant inférieures de 2,9 M€ par rapport à la prévision budgétaire initiale du budget primitif 2009 (la prévision budgétaire 2009 était fondée sur une progression des recettes 2008).  
Il s'agit là de l'impact de la crise sur les entreprises concernées.  
L'assiette du versement transport est la masse salariale. L'évolution de cette dernière a donc un effet direct sur le volume de cette recette. La réduction des effectifs, le développement du chômage partiel dans certaines entreprises comme la contraction des rémunérations (avec la réduction de certaines gratifications) expliquent pour partie la réduction de la ressource 2009. En outre, la réduction des effectifs dans un certain nombre d'entreprises a sorti de l'assujettissement les entreprises passant, de ce fait, sous le seuil des 10 salariés.  
Les cotisations dues par les entreprises du secteur public ont quant à elles continué de croître. Compte tenu du décalage d'un mois entre les déclarations URSSAF et l'encaissement effectif des cotisations par l'AOT, l'effet « compensateur » des cotisations dues par le secteur public ne s'est fait pleinement ressentir dans les encaissements du Grand Besançon qu'en janvier 2010. Ainsi, la diminution des cotisations des entreprises du secteur privé n'a donc que partiellement été compensée par l'effet stabilisateur du secteur public.
- **de la Dotation Globale de Décentralisation de l'Etat** pour 275 793 €,
- **de la participation du Conseil Général au titre des transports scolaires** (2 998 729 €) et autres participations telle que la centrale de mobilité (47 949 €),
- **des recettes de billetterie et les redevances publicitaires** pour un montant de 471 638 €, soit une augmentation de 50 K€ par rapport à 2008 (+ 10 %),
- 12 542 € de **subvention ADEME** pour l'acquisition de bus GNV.

**La subvention d'équilibre « comptable »** a été mobilisée à hauteur de 7 100 000 € au regard des prévisions de réalisations établies fin 2009.

Mais, la subvention réelle qui neutralise les opérations de constitution et de libération de provision de VT et qui traduit la part réellement consacrée au budget annexe Transports hors TCSP s'élève à 13,3 M€ et reste constante par rapport à 2008 (13,3 M€). En effet malgré une perte de produit de VT (taux à 1,05 %) de 1 M€ (effet crise), la subvention d'équilibre réelle est restée identique à 2008 du fait d'une diminution de la DSP liée à une indexation négative.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur le budget annexe transports en 2009.

2) Résultats 2009 du budget annexe Transports

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	30 083 560,28	8 050 918,10
	Dépenses réalisées d'ordre	3 382 952,14	433 587,15
	<b>Total</b>	<b>33 466 512,42</b>	<b>8 484 505,25</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	37 951 178,80	12 541,81
	Recettes réalisées d'ordre	8 530,81	3 808 008,48
	<b>Total</b>	<b>37 959 709,61</b>	<b>3 820 550,29</b>
<b>Résultat 2008</b>		<b>54 320,87</b>	<b>191 679,85</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>4 547 518,06</b>	<b>-4 472 275,11</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>75 242,95 €</b>	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (4 547 518,06 €) et du déficit d'investissement (4 472 275,11 €), **le résultat net 2009 du budget Transports est de 75 242,95 €.**

B/ Le budget annexe CRR

BUDGET ANNEXE CRR (opérations réelles)					
	CA 2008	Budget 2009	CA 2009	% de réalisation	% d'évolution CA 2009 / CA 2008
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe CRR</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Charges de personnel	3 654 740,39	4 010 470,00	3 725 887,38	92,9%	1,9%
Dépenses de fonctionnement courantes	370 741,79	439 376,00	363 991,32	82,8%	-1,8%
Remboursement des intérêts de la dette	96,50	37 475,00	9 161,56	24,4%	9393,8%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>4 025 578,68</b>	<b>4 487 321,00</b>	<b>4 099 040,26</b>	<b>91,3%</b>	<b>1,8%</b>
Epargne brute 2009	-219 311,99	84 000,00	140 631,36	167,4%	-164,1%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 806 266,69</b>	<b>4 571 321,00</b>	<b>4 239 671,62</b>	<b>92,7%</b>	<b>11,4%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Inscriptions	264 993,50	263 500,00	243 156,00	92,3%	-8,2%
Subventions Etat, Conseil Général	362 936,00	345 466,00	362 900,00	105,0%	0,0%
Autres recettes de fonctionnement	43 337,19	20 500,00	33 615,62	164,0%	-22,4%
Subvention d'équilibre	3 135 000,00	3 936 707,62	3 600 000,00	91,4%	14,8%
<b>Total des recettes de fonctionnement hors résultat n-1</b>	<b>3 806 266,69</b>	<b>4 566 173,62</b>	<b>4 239 671,62</b>	<b>92,8%</b>	<b>11,4%</b>
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	5 147,38	-	-	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>3 806 266,69</b>	<b>4 571 321,00</b>	<b>4 239 671,62</b>	<b>92,7%</b>	<b>11,4%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe CRR</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	978 677,45	2 803 124,93	2 776 442,19	99,0%	183,7%
- Participation nouveau CRR CAGB	530 478,98	1 898 124,93	1 874 121,10	98,7%	253,3%
- Participations partenaires	448 198,47	905 000,00	902 321,09	99,7%	101,3%
Autres dépenses d'équipement	18 412,37	63 318,53	44 143,59	69,7%	139,7%
Remboursement du capital de la dette	-	30 000,00	28 000,00	93,3%	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>997 089,82</b>	<b>2 896 443,46</b>	<b>2 848 585,78</b>	<b>98,3%</b>	<b>185,7%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	434 871,97	1 140 926,50	1 113 289,29	97,6%	156,0%
- Participation nouveau CRR CAGB	1 165,38	-	-	-	-
- Participations partenaires	433 706,59	387 195,21	359 558,00	92,9%	-17,1%
- Régularisations comptables	-	753 731,29	753 731,29	100,0%	-
FCTVA	8 216,03	-	1 937,62	-	-76,4%
Résultat n-1	87 391,51	42 508,85	-	-	-
Recours à l'emprunt	560 000,00	1 629 008,10	1 600 000,00	98,2%	185,7%
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>1 090 479,51</b>	<b>2 812 443,45</b>	<b>2 715 226,91</b>	<b>96,5%</b>	<b>149,0%</b>
Epargne brute 2009	-219 311,99	84 000,00	140 631,36	167,4%	-164,1%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>871 167,52</b>	<b>2 896 443,45</b>	<b>2 855 858,27</b>	<b>98,6%</b>	<b>227,8%</b>

1) Présentation des réalisations 2009

a) Les dépenses

Les principales dépenses concernent :

- **la poursuite du projet Cité des Arts** : 2 776 442 € de dépenses d'investissement dont 1 874 121 € de participation du Grand Besançon pour le nouveau CRR (dont 753 731 € de dépenses de régularisations comptables : opération neutre avec l'inscription en recettes d'investissement du même montant). La phase étude de l'opération « Cité des Arts et de la Culture » s'est poursuivie. L'Avant-Projet Définitif a été rendu en janvier. Les autorisations réglementaires (permis de démolir, permis de construire, archéologie préventive, monument historique...) ont été obtenues. Sans modifier l'enveloppe globale de l'opération, les lots n°1 à 16 des marchés de travaux ont été notifiés. Le lot n°17 (signalétique) sera lancé ultérieurement,
- **les actions culturelles et département Jazz au CRR** : en 2009, dans sa configuration actuelle, le CRR a poursuivi son activité d'enseignement et cherché à développer son action culturelle sur le territoire de l'Agglomération (9 058 €),  
Son offre de formation a été complétée par l'ouverture d'une formation sur le jazz et la musique improvisée à partir de la rentrée 2009, et organisée autour d'une pratique collective dans le cadre d'un Big Band et d'un atelier d'improvisation.  
Le CRR a poursuivi son programme d'actions culturelles à travers des auditions, des concerts. La communication autour de ces actions a été améliorée tout en diminuant les dépenses (10 200 € en 2009 contre 12 125 € en 2008 soit - 16 %),

- **les charges de personnel** s'élèvent à 3 725 887 € soit une augmentation de 1,9 % par rapport à 2008. Cette augmentation respecte le cadrage défini lors de l'élaboration du budget 2009 (cadrage d'évolution à + 3 % au maximum). Cette hausse est liée notamment à la mise en œuvre de mesures nationales impactant la masse salariale. L'impact budgétaire du Glissement Vieillesse Technique (GVT) est relativement faible en raison du nombre d'agents dont la progression de carrière est limitée, soit parce qu'ils ont atteint l'échelon le plus élevé de leur grade, soit parce que leur situation statutaire ne permet pas d'évolution de carrière (cas des agents vacataires),
- **les prestations des services centraux** (mise à disposition de personnels) au budget annexe CRR se sont élevées à 155 000 € et les frais de logistique (locations immobilières, nettoyage des locaux, chauffage, ...) à 100 556 € (montants identiques aux années précédentes).

b) Les recettes

- dans le cadre du projet global de la **Cité des Arts**, 359 558 € ont été versés par la Ville de Besançon, partenaire du groupement de commandes Grand Besançon - Région FC - Ville de Besançon. Des régularisations comptables ont été réalisées à hauteur de 753 731 €,
- pour le Grand Besançon, la **recherche de financement auprès des partenaires publics** (Europe, Etat, RFC, CG25, VdB et ADEME) s'est poursuivie pour une finalisation des accords début 2010,
- **pour le fonctionnement du CRR, les subventions reçues** ont été de 362 900 € dont 308 000 € de subvention annuelle de l'Etat et 54 900 € du Conseil Général. Elles sont identiques à celle de 2008 (362 936 €),
- **les droits d'écologie et les frais de dossiers** ont été perçus à hauteur de 243 156 € soit - 8 % par rapport à 2008 (264 993 €). Cette diminution est essentiellement liée à la gratuité des classes à horaires aménagés primaires (163 élèves), à la diminution légère de l'effectif des pratiques amateurs (- 10 élèves), et à la diminution des élèves ayant une double scolarité au Conservatoire au profit d'élèves débutants ayant des droits moindres.

**La subvention d'équilibre** a été mobilisée à hauteur de 3 600 000 € (calcul basé sur estimations de réalisations à fin 2009). La subvention d'équilibre a augmenté de 465 K€ du fait essentiellement :

- de la reprise de résultats de fonctionnement en 2009 (5 K€) très inférieure à 2008 (248 K€),
- d'une augmentation des dépenses de fonctionnement liée notamment à l'augmentation des frais de personnel soit 71 K€,
- d'une diminution des recettes de fonctionnement de 32 K€ (droits d'écologie et frais de dossiers).

**Le recours à l'emprunt sur le budget annexe CRR réservé au financement de la Cité des Arts en 2009 s'élève à 1 600 000 €.** Le tirage a été opéré sur l'emprunt de Calyon signé fin 2003, avec un amortissement en taux fixe à 3,71 % au 31 décembre 2009, sur une période de 20 ans. L'encours de la dette à fin 2009 s'élève à 2 132 000 €.

2) Résultats 2009 du budget annexe CRR

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	4 099 040,26	2 848 585,78
	Dépenses réalisées d'ordre	21 292,12	0,00
	<b>Total</b>	<b>4 120 332,38</b>	<b>2 848 585,78</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	4 239 671,62	2 715 226,91
	Recettes réalisées d'ordre	0,00	21 292,12
	<b>Total</b>	<b>4 239 671,62</b>	<b>2 736 519,03</b>
<b>Résultat 2008</b>		<b>5 147,38</b>	<b>42 508,85</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>124 486,62</b>	<b>-69 557,90</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>54 928,72 €</b>	

**Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (124 486,62 €) et du déficit d'investissement (69 557,90 €), le résultat net 2009 du budget CRR est de 54 928,72 €.**

C/ Le budget annexe Déchets

BUDGET ANNEXE DECHETS (opérations réelles)					
	CA 2008	Budget 2009	CA 2009	% de réalisation	% d'évolution CA 2009 / CA 2008
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Déchets</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Charges de personnel	3 853 299,35	4 095 332,00	4 091 909,40	99,9%	6,2%
Prestations SYBERT (tri, traitement, déchetteries, réhabilitation des décharges)	8 688 410,52	8 987 340,00	8 822 014,66	98,2%	1,5%
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons de verre)	1 785 888,83	1 837 100,00	1 805 422,82	98,3%	1,1%
Autres dépenses de fonctionnement	1 211 108,47	1 462 369,00	1 183 056,03	80,9%	-2,3%
Remboursement des intérêts de la dette	8 072,23	9 000,00	6 493,96	72,2%	-19,6%
<b>total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>15 546 779,40</b>	<b>16 391 141,00</b>	<b>15 908 896,87</b>	<b>97,1%</b>	<b>2,3%</b>
Epargne brute 2009	639 020,91	661 200,00	337 815,96	51,1%	-47,1%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>16 185 800,31</b>	<b>17 052 341,00</b>	<b>16 246 712,83</b>	<b>95,3%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
REOM ménages et non ménages	14 001 447,36	14 526 806,00	14 184 797,86	97,6%	1,3%
Ventes de matières de récupération	657 719,08	489 000,00	279 278,94	57,1%	-57,5%
Subventions	1 342 879,71	1 530 000,00	1 619 545,00	105,9%	20,6%
Autres recettes de fonctionnement	183 754,16	116 000,00	163 091,03	140,6%	-11,2%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	390 535,00	-	-	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>16 185 800,31</b>	<b>17 052 341,00</b>	<b>16 246 712,83</b>	<b>95,3%</b>	<b>0,4%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Déchets</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Véhicules	265 237,00	870 528,80	355 665,66	40,9%	34,1%
Conteneurs, PAV	76 726,05	1 049 164,60	183 647,80	17,5%	139,4%
Mobilier, Matériel	34 821,00	93 513,48	88 595,62	94,7%	154,4%
Autres dépenses d'investissement	11 091,09	370 223,21	152 844,90	41,3%	1278,1%
Remboursement du capital de la dette	41 544,15	43 200,00	43 112,83	99,8%	3,8%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>429 419,29</b>	<b>2 426 630,09</b>	<b>823 866,81</b>	<b>34,0%</b>	<b>91,9%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
FCTVA	243 397,09	-	2 382,99	-	-99,0%
Résultat n-1	-	1 765 430,09	-	-	-
Recours à l'emprunt	-	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>243 397,09</b>	<b>1 765 430,09</b>	<b>2 382,99</b>	<b>0,1%</b>	<b>-99,0%</b>
Epargne brute 2009	639 020,91	661 200,00	337 815,96	51,1%	-47,1%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>882 418,00</b>	<b>2 426 630,09</b>	<b>340 198,95</b>	<b>14,0%</b>	<b>-61,4%</b>

1) Présentation des réalisations 2009

a) Les dépenses

Les principales dépenses concernent :

- les appels à contribution du SYBERT relatifs aux prestations de traitement des déchets pour 8 822 015 € dont 238 166 € relatifs à la réhabilitation des anciennes décharges (soit hors décharges, en hausse de 1,53 % en comparaison de l'an passé),
- les prestations de collecte confiées à des entreprises pour 1 805 423 € (soit en hausse de 1,1 % par rapport à 2008),
- les charges de personnel pour 4 091 909 € soit + 6,2 % par rapport à 2008. Le cadrage est respecté au regard des prévisions budgétaires, le budget 2009 évolue de + 0,5 % par rapport au budget 2008. L'évolution de + 6,2 % par rapport au CA 2008 s'explique par les taux de réalisation différents : 95 % de réalisation en 2008 contre 99,9 % en 2009. Cette évolution importante a plusieurs origines :
  - des mesures nationales impactant la masse salariale,
  - la revalorisation salariale des agents de catégorie C,
  - l'accroissement temporaire de personnel pour la mise en œuvre du projet de mandat et notamment la conduite de l'opération de conteneurisation,
- les prestations réalisées par tous les services mutualisés pour 335 973 € (Parc automobile, nettoyage des abords des points d'apport volontaire, prestations du Parc-Auto Logistique) soit - 18,4 % par rapport à 2008 (411 847 €) dus à la fin de tenue des fichiers des usagers pour les Ordures Ménagères et à la diminution de la Prestation PAL,

- les fournitures techniques pour 320 684 €, en baisse de 7,2 % en comparaison de 2008 en raison de la forte baisse du poste carburant (- 18 %),
- les prestations de services centraux du Grand Besançon pour 148 000 € (montant identique aux années précédentes),
- les acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire pour 194 117 €,
- les acquisitions de matériel de transport pour 355 666 €,
- les dépenses d'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage pour 117 200 €,
- les frais financiers des emprunts pour 6 756 €,

b) *Les recettes*

Les principales recettes concernent :

- le produit de la REOM pour 14 184 798 € soit en évolution de + 1,3 % en comparaison de l'an passé (taux de réalisation de 97,6 %). Il représente 87,3 % des recettes de fonctionnement,
- le produit de la vente de matières (papier, carton, plastique, acier, ...) pour 279 279 € en baisse de 57 % en comparaison de 2008 en raison de l'effondrement des cours de reprise des matières,
- les subventions pour 1 619 545 €, en hausse de 20,1 % en comparaison de l'an passé. Cette hausse est essentiellement due à la subvention d'un nouvel éco-organisme participant au recyclage des imprimés non sollicités au titre des années 2006, 2007 et 2008 pour 242 975 €,
- un reliquat de FCTVA pour 2 383 €.

Il n'a pas été nécessaire de mobiliser de l'**emprunt** sur le budget annexe Déchets en 2009.

2) Résultats 2009 du budget annexe Déchets

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	15 908 896,87	823 866,81
	Dépenses réalisées d'ordre	676 422,72	32 397,67
	<b>Total</b>	<b>16 585 319,59</b>	<b>856 264,48</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	16 246 712,83	2 382,99
	Recettes réalisées d'ordre	32 397,67	676 422,72
	<b>Total</b>	<b>16 279 110,50</b>	<b>678 805,71</b>
<b>Résultat 2008</b>		<b>390 535,00</b>	<b>1 765 430,09</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>84 325,91</b>	<b>1 587 971,32</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>1 672 297,23 €</b>	

**Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (84 325,91 €) et de l'excédent d'investissement (1 587 971,32 €), le résultat net 2009 du budget annexe Déchets est de 1 672 297,33 €.**

D/ Le budget annexe de la Zone du Noret

1) Présentation des réalisations 2009

a) *Les dépenses*

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stock appropriés en investissement. En 2009, aucune opération de travaux n'a été réalisée. Les frais financiers se sont élevés à 2 108 €.

b) *Les recettes*

**Deux ventes de terrain ont été effectuées en 2009 pour un montant total de 101 592 €, soit 72,5 % des prévisions budgétaires 2009.**

La subvention complément de prix s'est élevée à 19 077 €.

Il est rappelé que dans l'attente de la vente de la totalité des parcelles, un recours à l'emprunt de 947 000 € a été nécessaire fin 2007 pour financer l'essentiel des travaux réalisés en 2007.

Le capital restant dû de l'emprunt s'élève à 772 000 € ; il sera remboursé au fur et à mesure de la réalisation des ventes de parcelles.

Dans le cadre d'une gestion active de la dette et de la trésorerie, le Grand Besançon a procédé à un remboursement d'emprunts revolving (remboursement temporaire) de 892 000 € (emprunt mobilisé fin 2007). Cette opération de remboursement est équilibrée en dépenses et en recettes.

<b>BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET (opérations réelles)</b>			
	<b>Budget 2009</b>	<b>CA 2009</b>	<b>% de réalisation</b>
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>			
Résultat n- 1 (ne se réalise pas)	65,75	-	-
Etudes et travaux	8 570,00	0,00	0,00%
Remboursement des intérêts de la dette	20 000,00	2 107,83	10,54%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>28 635,75</b>	<b>2 107,83</b>	<b>7,36%</b>
Épargne brute 2009	137 652,25	118 560,89	86,13%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>166 288,00</b>	<b>120 668,72</b>	<b>7,36%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>			
Ventes	140 000,00	101 592,00	72,57%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00%
Subvention d'équilibre	26 288,00	19 076,72	72,57%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>166 288,00</b>	<b>120 668,72</b>	<b>72,57%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>			
<b>Dépenses d'investissement</b>			
Emprunt revolving	892 000,00	892 000,00	100,00%
Remboursement d'emprunt	142 771,90	120 000,00	84,05%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>1 034 771,90</b>	<b>1 012 000,00</b>	<b>97,80%</b>
<b>Recettes d'investissement:</b>			
Emprunt revolving	892 000,00	892 000,00	100,00%
Épargne brute	137 652,25	118 560,89	86,13%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	5 119,65	-	-
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 034 771,90</b>	<b>1 010 560,89</b>	<b>97,66%</b>

## 2) Résultats 2009 du budget annexe Zone du Noret

		<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	2 107,83	1 012 000,00
	Dépenses réalisées d'ordre	125 015,88	4 347,16
	<b>Total</b>	<b>127 123,71</b>	<b>1 016 347,16</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	120 668,72	892 000,00
	Recettes réalisées d'ordre	6 520,74	122 842,30
	<b>Total</b>	<b>127 189,46</b>	<b>1 014 842,30</b>
<b>Résultat 2008</b>		<b>-65,75</b>	<b>5 119,65</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>0,00</b>	<b>3 614,79</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>3 614,79 €</b>	

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture nul et un excédent d'investissement (3 614,79 €), le **résultat net 2009 du budget annexe Zone d'activité du Noret est de 3 614,79 €.**

**COMMISSION I : ADMINISTRATION GENERALE**

Commission I Administration générale				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	9 919 611	274 244	2 967 981	229 646
<b>Total</b>	<b>10 193 855 €</b>		<b>3 197 627 €</b>	
% de réalisation	89,4%		135,6%	

**Les dépenses :**

- les charges de personnel s'élèvent à 6 952 409 € soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2008. Cette progression s'explique notamment par des mesures de revalorisation salariale nationales intervenues en cours d'année : augmentation de la valeur du point d'indice, refonte des grilles indiciaires de la catégorie C, ... A périmètre constant (neutralisation des transferts de compétence et de la mutualisation RH) les frais de personnel ont évolué de - 1,2 % par rapport à 2008. La progression des charges salariales entre 2008 et 2009 a été contenue sensiblement en-dessous de l'objectif plafond de 3,0 % grâce à l'impact budgétaire de deux facteurs, dont un conjoncturel :
  - les vacances de poste durant plusieurs mois de l'année, dont 9 postes devant être pourvus par des agents de catégorie A. Cet impact budgétaire est évalué à 138 K€, soit 1,9 % des crédits ouverts au chapitre 012,
  - le transfert, au 1er juin, de 5 agents (1 agent de catégorie B et 4 agents de catégorie C) dans le pôle mutualisé RH. La mutualisation de ce service a pour effet de transférer au chapitre des charges à caractère général (ch. 011) des dépenses relevant jusque-là des charges salariales (ch. 012). L'impact budgétaire en 2009 est de l'ordre de 138 K€,
- les indemnités et frais divers des élus s'élèvent à 379 520 €, soit une augmentation de 15,35 % par rapport à 2008. Cette hausse s'explique principalement par l'impact sur une année pleine de la revalorisation du montant des indemnités des élus (délibération du conseil de Communauté du 5 mai 2008), l'augmentation des charges intervenues en conséquence et le versement d'indemnités de fin de mandat,
- au total, les charges de gestion courante (ordre de missions, annonces, ...), la subvention ASTB (Association Sportive et Territoriale de Besançon) et l'indemnité au comptable représentent un montant de 153 073 €,
- pour la première fois en 2009, la totalité des facturations croisées entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon au titre des services mutualisés a été centralisée par un seul service, le Conseil de gestion. Les dépenses relatives aux services mutualisés relevant de la Ville de Besançon sont les TIC, PAL, Documentation, Archives, Financements européens, Navette courrier et, depuis le 1er juin 2009, le pôle RH. Elles se sont élevées à 645 378 €, mais 74 544 € auraient dû être rattachés à l'exercice 2008. La dépense correspondant à l'année 2009 a été de 570 834 €,
- les charges en termes de communication institutionnelle se sont élevées à 390 384 € en 2009, dont notamment :
  - 190 886 € pour le magazine,
  - 61 215 € pour le Tour de France et le Tour de l'Avenir (et le solde sur 2010 : 40 K€)
  - 31 215 € pour l'achat d'espaces publicitaires.
- l'aménagement des locaux d'administration générale à la City représente 17 193 € soit une baisse de 70 % par rapport à 2008. Les investissements réalisés les années antérieures (aménagement et mise en conformité des locaux, extension du contrôle d'accès) et le recrutement d'un agent s'occupant de l'entretien du site expliquent la diminution du coût des investissements cette année. Les locations immobilières et les charges locatives se sont élevées à 351 359 € (location de 2 400 m<sup>2</sup> sur près de 4 200 m<sup>2</sup> utilisés par les services à la City (BBI et Caisse d'Épargne) et les frais de nettoyage des locaux à 72 463 €,

- les dépenses d'entretien des espaces verts représentent près de 100 000 €,
- la gestion du CET des Andiers : les dépenses s'élèvent à 41 630 € (régalage, entretien de voirie et déboureur),
- le Plan et Information Géographique (PIG) : acquisition d'orthophotos et les levés de plans à hauteur de 59 167 €.

**Les recettes :**

- la contribution de la Ville de Besançon pour les services mutualisés PST et PIG s'est élevée à 1 096 095 €. Mais ce montant intègre 364 149 € qui auraient dû être rattachés à l'exercice 2008. La recette correspondant au seul exercice 2009 a donc été de 731 944 €,
- le montant des facturations transmises à des syndicats mixtes : SYBERT (847 147 €), SMSCoT (123 231 €), SMPSI (8 052 €) et le Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-La Vèze (46 390 €) dans le cadre des conventions de services partagés,
- les contributions des budgets annexes Transports (100 000 €), CRR (155 000 €) et Déchets (148 000 €) au budget général en compensation des prestations des services centraux,
- la gestion du CET des Andiers : 154 161 € correspondant à la facturation par le Grand Besançon des apports matériels déposés par les entreprises entre le 1<sup>er</sup> novembre 2008 et le 30 septembre 2009,
- l'aménagement et la gestion des locaux : les revenus d'immeubles ont été encaissés pour 32 585,32 € en 2009. Ils correspondent aux redevances de loyers et charges de la Caisse des Dépôts et de Consignation à hauteur de 15 486,50€ et de Numéricable à hauteur de 17 098,82 €.

## **COMMISSION 2 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS**

### **TRANSPORTS BUDGET PRINCIPAL**

<b>Commission 2 Transports (budget principal)</b>				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	11 067 100	490 523	5 006 838	156 028
<b>Total</b>	<b>11 557 622 €</b>		<b>5 162 865 €</b>	
% de réalisation	90,5%		94,5%	
Total hors provision et libération VT	494 439		156 028	

#### **Les dépenses :**

Les principales opérations concernent :

- l'achèvement du parking-relais TEMIS : 174 125 €,
- la construction du terminus urbain de la ligne n°1 du réseau GINKO Châteaufarine : 79 198 €,
- la réalisation d'aménagements de voirie et de terminus de lignes périurbaines (Boussières, Amagney, etc.) : 96 357 €,
- l'achèvement de la réalisation de l'itinéraire cyclable « Forêt de Chailluz-Braillans » et « Serre-les-Sapins-Tilleroyes » : 71 133 €,
- la poursuite de la réalisation du Plan de Déplacements Urbain : 55 758 €.

#### **Les recettes :**

Les itinéraires cyclables Chailluz/Braillans, Serre-les-Sapins/Tilleroy, Palente/Roche-lez-Beaupré, Saône/gare de Saône ont été financés par l'Etat (FNADT) à hauteur de 83 393 € et le Conseil Général (CITE) à hauteur de 43 680 €.

Ce dernier a également versé une subvention de 28 775 € pour les aménagements de voirie.

### **INFRASTRUCTURES BUDGET PRINCIPAL**

<b>Commission 2 Infrastructures</b>				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	252 299	13 218 396	0	768 748
<b>Total</b>	<b>13 470 695 €</b>		<b>768 748 €</b>	
% de réalisation	90,9%		203,9%	

#### **Les dépenses :**

Les principales dépenses sont :

- l'aménagement de l'Entrée Est (gestion en AP/CP) : il s'agit principalement des travaux d'aménagement de cette voirie pour 800 415 €, le faible taux d'exécution, soit 38 % s'explique par l'apparition d'un problème géologique de sous-sol sous la RD 218 qui a nécessité de lancer des investigations géotechniques complémentaires,
- le Grand Besançon participe au financement des infrastructures routières à hauteur de 4 672 522 € et de la LGV Rhin-Rhône Branche Est pour 7 745 459,40 € (dont 4,7 M€ de restes à réaliser 2008),
- le financement de l'entretien et des réparations des voiries d'intérêt communautaire pour 65 930 €,
- l'éclairage public de la Voie des Montboucons entre l'échangeur de l'A36 et les Tours de l'Amitié pour un montant de 110 127 €, soit + 0,2 % par rapport à 2008.

**Les recettes :**

Il s'agit essentiellement d'annulation de mandats de l'exercice antérieur, à hauteur de 670 981€. Ces annulations concernent essentiellement le projet « participation aux infrastructures routières », un mandat de 638 638 € émis par la CAGB en 2008 a fait l'objet d'une observation de la Trésorerie, en janvier 2009, du fait de sa non-conformité avec l'échéancier de paiement émis par le ministère qui prévoyait un paiement en 2009. Le mandat 2008 a été annulé par une recette sur l'exercice 2009 (l'exercice 2008 étant clôturé) puis a été réémis sur le bon exercice. Ces annulations n'ont pas été budgétées, ce qui explique le pourcentage de réalisation des recettes (203 %).

Dans le cadre de l'Aménagement de l'Entrée Est, 97 767 € ont été versés par la Région (60 K€) et le Département (38 K€).

### COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION

Commission 3 Economie, Aménagement, Emploi				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	2 690 883	1 749 872	476 656	505 562
<b>Total</b>	<b>4 440 755 €</b>		<b>982 218 €</b>	
% de réalisation	75,2%		71,1%	

#### Les dépenses :

La réalisation des crédits s'est montée à 1 087 440 € soit par zone d'activité :

- la gestion en délégation de la pépinière de Palente : 279 143 €. Le montant de la DSP est de 118 648 €. La location (charges et taxes) des bâtiments de la pépinière et leur entretien se sont élevés à 160 495 €,
- la gestion de Témis Innovation - Maison des microtechniques : 609 162 €. Dans le cadre de la délégation de service public (DSP), 188 370 € ont été versés à Rive boutique de gestion. Le coût de la gestion et de l'entretien du bâtiment s'est élevé à 420 792 € (eau, électricité, gaz, télécommunication, entretien des espaces verts extérieurs, entretiens courant des équipements communs et centraux, travaux d'amélioration...),
- les frais de missions d'études, d'approches et de coordination sécurité pour la zone d'activité des Portes de Vesoul s'élèvent à 70 818 €,
- les frais d'études de la zone d'activité du TGV à Auxon sont de 84 003 €,
- les frais d'études de faisabilité et les frais de notaires sur terrains nus pour la zone d'activité des Marnières s'élèvent à 33 771 €,
- les frais de gestion (électricité) et les frais d'entretien de la zone d'activité de Mamirolle/Noret s'élèvent à 10 543 €, (ces dépenses d'entretien de voirie ne peuvent être juridiquement répercutées sur le prix de vente et sont donc inscrites au budget principal).

Les autres dépenses sont constituées globalement :

- des contributions à des syndicats : le Grand Besançon a versé des contributions au SMAIBO (438 625 € comme en 2008), au SMPSI (100 117 € contre 95 414 € en 2008), et au SM de l'aéroport Dole Tavaux (19 955 € comme en 2008),
- des subventions :
  - au titre du Soutien à la Compétitivité : 298 100 €,
  - au titre du soutien aux Très Petites Entreprises (TPE) : 60 687 €,
  - au titre de participations au capital des SEM (gestion en AP/CP) : SAIEMB Immobilier (258 774 €) et sedD (47 930 €),
  - au titre de subventions d'équipement dans le cadre du Fonds d'Intervention Economique (FIE)
  - au titre du FIE : 238 172 €,
  - au Syndicat Mixte Lumière : 210 000 € (idem 2008).
  - l'association du PLIE a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 160 000 € et d'une avance de trésorerie neutralisée par une recette équivalente de 400 000 €.

#### Les recettes :

Dans le cadre du projet Temis Santé, le Conseil Général a versé une subvention à hauteur de 57 237 €. Des subventions FEDER ont été reçues pour le projet des Portes de Vesoul, soit 39 200 € et pour le projet Marnières, soit 9 124 €.

De plus, concernant l'association du PLIE, une subvention de fonctionnement de 80 000 € a été perçue en 2009, ainsi que le remboursement de l'avance de Trésorerie de 2009 d'un montant de 400 000 €.

Les recettes locatives de la Maison des Microtechniques se sont élevées à 276 549 €, celles de la pépinière de Palente à 86 253 €. Les assurances ont remboursé 24 922 € au titre de trois sinistres survenus à Témis (dont 17 823 € au titre d'un défaut d'étanchéité survenu en 2007, 5 361 € suite à l'envol en surface de toiture provoqué par un coup de vent).

#### **COMMISSION 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE**

<b>Commission 4 Développement durable, environnement et cadre de vie</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	592 479	2 342 319	157 151	544 924
<b>Total</b>	<b>2 934 797 €</b>		<b>702 074 €</b>	
% de réalisation	75,7%		47,9%	

#### **Les dépenses :**

- la passerelle de la Malate (gestion en AP/CP) : frais d'études et de construction d'un montant de 2 162 798 € soit 77 % de réalisation. La livraison de l'ouvrage est prévue pour le printemps 2010,
- les actions se sont poursuivies en faveur de l'agriculture périurbaine dans le cadre du projet SAUGE pour 146 196 €, dont :
  - le reversement final du FSE aux partenaires AFIP (68 661€), Chambre d'Agriculture (30 871 €) et CFPPA (28 031 €),
  - « Supports de communication » (8 005 €) pour les marchés de producteurs locaux organisés à Pelousey, Morre et Gennes,
- le marché pour le « repérage de porteurs de projets, évaluation des besoins et mise en réseau » confié à l'AFIP (10 400 €),
- plateforme de stockage de bois-énergie : les dépenses de fonctionnement concernant l'entretien de la plateforme s'élèvent à 5 468 €,
- les diverses actions engagées dans le cadre de la Charte de l'Environnement : 255 771 € :
  - investissement (44 540 €) : dont 30 000 € de participation pour la réparation des portes de l'écluse du Moulin St Paul (versée à la Ville), et 14 540 € d'acquisition de nids à hirondelles sur le site de la Cité des Arts et de la Culture,
  - fonctionnement (210 731 €) : frais de mise en œuvre et lancement du PCET (marché notifié à Energies Demain pour 152 060 €), Conseil en Orientation Energétique pour les bâtiments communaux (marché notifié à Gest'Energie pour 26 120 €), subvention à l'AJENA (3 000 €) pour la réalisation du projet PACTES Energie,
- la qualité de l'air : dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le Grand Besançon et l'association ATMO-FC, une subvention de 164 000 € a été versée (selon les dépenses facturées pour la mise à disposition de personnel),
- l'adhésion à diverses associations pour 4 800 € : Energie Cités, Conservatoire Botanique et Terres en Ville,
- l'opération « Fleurissement 2009 » pour 24 206 €,
- la participation du Grand Besançon aux actions d'éducation à l'environnement (8 000 €) : CPIE « Ensemble pour gérer un territoire », ITEP « Sauve ta planète », RECIDEV Campagne « Alimen'Terre », FCNE « La forêt m'a dit... »,
- « Harmonisation de l'affichage publicitaire dans les communes du Grand Besançon » (24 305 €) : reprise de la seconde phase de cette étude, confiée au cabinet ALKHOS, dont la mission est d'élaborer des projets de Règlements Locaux de Publicité (RLP) et d'accompagner les communes durant la procédure Etat permettant leur adoption officielle,
- l'étude de préservation et valorisation des collines de la Vallée du Doubs (3 800 €) : marché notifié en 2008 au groupement d'architectes BALDUINI-CORRADO : phase I en cours,
- les subventions versées dans le cadre du « Fonds Centres de village » : 134 980 €.

**Les recettes :**

Les subventions concernant la « Valorisation des collines ZPPAUP » s'élèvent à 54 501 € (DRAC, Région, Département) et celles concernant le projet Sauge Equal en faveur de l'agriculture périurbaine à 138 696 € (solde de l'opération).

Pour le projet « Aménagement de la Malate » un acompte a été perçu à hauteur de 79 174 € au titre du FNADT.

Les derniers versements des subventions sur les opérations « Plateforme Bois » (398 800 €) et « Friches industrielles » (66 949 €) ont été effectués. Ces deux opérations, gérées en AP/CP font l'objet d'une délibération spécifique de clôture d'AP/CP (ci -après).

Le loyer de la plateforme bois payé par l'ONF Energie s'élève à 6 045 €.

## **COMMISSION 5 : CULTURE-TOURISME-SPORTS (BUDGET PRINCIPAL)**

<b>Commission 5 Tourisme, culture et sports (Budget Principal)</b>				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	839 882	1 503 881	19 645	1 153 649
<b>Total</b>	<b>2 343 762 €</b>		<b>1 173 293 €</b>	
% de réalisation	78,4%		80,5%	

### **Les dépenses :**

En matière touristique, le Grand Besançon a poursuivi en 2009 son action visant à améliorer l'accueil et à développer l'offre d'activités.

Les travaux visant à créer deux nouvelles haltes fluviales communautaires à Besançon (port fluvial) et à Deluz ont été achevés en 2009 pour un montant de 1 203 625 €, La gestion des trois haltes du port d'agglomération (Port Fluvial et Moulin St Paul à Besançon - Halte de Deluz) a été confiée à l'ESAT la Bergerie via un marché public (48 995 €), lequel était chargé d'assurer les missions d'entretien et de réparation relevant de sa compétence.

Les démarches foncières permettant d'obtenir les autorisations de passage pour les circuits pédestres et VTT, ainsi que le balisage des sentiers du secteur du Plateau ont été poursuivies pour un montant de 10 643 €.

Une subvention a été accordée à la Commune d'Avanne-Aveney pour son projet de base de canoë-kayak (49 000 €).

Concernant son intervention en faveur des grands sites et équipements touristiques, le Grand Besançon a :

- contribué en tant que membre du Syndicat Mixte au financement du Musée des Maisons Comtoises de Nancray pour 30 900 € et accompagné le musée dans ses projets à hauteur de 340 000 €,
- renouvelé son soutien à la SEM Citadelle pour un montant de 50 000 € et poursuivi son soutien à la Ville de Besançon pour la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO des fortifications Vauban (200 041 €),
- enfin, en termes de promotion touristique, le Grand Besançon a renouvelé son soutien financier à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon (60 000 € en 2009, contre 50 000 € en 2008) pour son action d'information et de promotion du territoire du Grand Besançon.

En matière d'animation, il a co-organisé avec la Ville de Besançon et Casino Barrière le festival Sonorama, qui s'est déroulé en octobre 2009 pour un montant de 160 000 €.

Il a également poursuivi son action en faveur de l'animation et de la mise en réseau des acteurs du territoire à travers :

- un travail d'animation et de mise en réseau des écoles de musique en lien avec l'action du Conservatoire, avec un concours financier de 81 442 € en 2009, contre 71 012 € en 2008 (cf. budget annexe),
- un soutien aux actions d'animation des communes et associations portant sur l'animation et la valorisation du patrimoine pour 20 454 € (journées du patrimoine, chantier jeunes, panneaux Vauban sur l'A36, ...),
- un soutien à de nombreuses manifestations s'élevant à 59 950 €, concourant à animer la Ville et son Agglomération à travers le fonds d'aide aux manifestations culturelles et sportives (64 660 € en 2008).

### **Les recettes :**

Au titre de l'aménagement des équipements fluviaux 1 153 000€ de subventions ont été perçues soit 419 200 € de l'Etat, 344 620 € de la Région et 385 380 € du Département.

La Région a versé une subvention de 9 515 € pour l'aire de Camping-cars.

Les recettes encaissées auprès des plaisanciers (nuitées, eau, électricité) sur les 3 haltes du port d'agglomération s'élèvent à 10 130 € contre 2 634 € en 2008.

## **COMMISSION 6 : PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS**

<b>Commission 6 Prospective, préparation et accompagnements des grands projets</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	797 848	0	0	0
<b>Total</b>	<b>797 848 €</b>		<b>0 €</b>	
% de réalisation	86,6%		0,0%	

### **Les dépenses :**

Ces dépenses 2009 concernent notamment :

- le versement de la cotisation 2009 à l'AudaB pour 400 000 € pour des missions d'observation, de conseil et d'études,
- la contribution au SMSCoT à hauteur de 346 261 € pour l'élaboration dudit document,
- des actions menées dans le cadre de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône pour 10 774 € dont 9 543 € pour le versement de la cotisation 2009 à l'Association des Villes et Régions Européennes de la Grande Vitesse. La faible exécution (48 %) de cette ligne s'explique par l'arrivée du chargé de mission au 2<sup>d</sup> trimestre 2009 et le besoin d'une coordination entre les collectivités franc-comtoises avant le lancement des actions de communication et de promotion,
- la cotisation de 27 720 € versée à l'association de la Métropole Rhin-Rhône pour la mise en œuvre du projet Métropolitain (notamment l'exposition itinérante Utopie & Innovation),
- l'aide fournie au Conseil de Développement Participatif par le Grand Besançon pour la conduite de ses travaux (contrat de prestation de services, catalogues et imprimés, publication, réception) d'un montant de 12 195 €. Seuls 23 % des crédits dédiés au CDP ont été réalisés en raison du renouvellement des membres du CDP sur le 2<sup>d</sup> semestre. Il n'était pas opportun d'engager des commandes alors que les thèmes de travail allaient être redéfinis.

## COMMISSION 7 : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

### HABITAT

Commission 7 Habitat				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	82 347	1 033 833	16 972	380 730
<b>Total</b>	<b>1 116 180 €</b>		<b>397 702 €</b>	
% de réalisation	46,0%		51,8%	

#### **Les dépenses :**

Le Grand Besançon verse des subventions en faveur des bailleurs publics produisant des logements à prix maîtrisés (402 495 €). Par délégation de l'Etat, il verse les aides à la pierre (gestion en AP/CP) pour les opérations de logements publics programmées avant 2008, tant dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale que des Programmes de Rénovation Urbaine de Planoise et Clairs-Soleils soit 363 360 €. Une régularisation comptable (annulation d'un titre de recette émis deux fois à tort en 2008) a été effectuée à hauteur de 129 748,80 € (cf. DM 2 2009).

De manière plus marginale, le Grand Besançon a contribué à la réhabilitation de logements publics (35 848 €) et privés ainsi que pour les accédants modestes (64 000 €).

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement constituées de prestations d'étude pour 30 645 €, et de soutien à des structures associatives d'un montant de 43 605 € (ADIL et AIVS).

#### **Les recettes :**

Les recettes d'investissement sont constituées des aides à la pierre déléguées par l'Etat pour un montant de 380 729 €, alors que celles de fonctionnement s'élèvent à 16 972 €, issues de la contribution de l'Agence Nationale de l'Habitat pour le financement de notre OPAH.

### POLITIQUE DE LA VILLE

Commission 7 Politique de la Ville				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	306 454	346 579	91 041	281 506
<b>Total</b>	<b>653 033 €</b>		<b>372 547 €</b>	
% de réalisation	72,6%		42,6%	

#### **Les dépenses :**

Il s'agit essentiellement de la réalisation des projets suivants :

- au titre des aires d'accueil des Gens du Voyage (gestion en AP/CP) 241 220 € ont permis de financer la fin des travaux réalisés sur l'aire de Pirey, et une grande partie du chantier de Saône, auquel s'ajoutent 76 777 € consacrés à l'acquisition de l'assiette foncière de Pirey,
- dans le cadre de la résidentialisation d'un programme de logements 25 000 € ont été versés,
- l'entretien de nos équipements dédiés aux gens du voyage s'élève à 104 639 €. Cette somme correspond aux dépenses de fluides générées par les aires d'accueil, aux ordures ménagères et aux frais générés par les grands passages. En 2008 ces dépenses se sont élevées à 138 00 € soit une diminution de 24 %.

**Les recettes :**

- aires d'accueil des Gens du Voyage (gestion en AP/CP) : au titre des travaux réalisés sur les aires d'accueil de Pirey, Saône et Mamirolle, 112 468 € ont été perçus dont 42 204 € versés par le Département et 70 264 € par l'Etat. De plus, suite à une erreur d'imputation, 165 815 € versés par la Direction Départementale de l'Équipement en 2008 ont été réimputés en investissement en 2009 (cf. DM I 2009).
- recettes de fonctionnement des Aires d'accueil : la participation annuelle des usagers (redevance/taxe sur l'électricité/eau) s'élève à 43 358 € contre 35 022 € en 2008. Les subventions versées par la CAF en 2009 s'élèvent à 47 682 € soit 42 384 € au titre de 2009 et 5 298 € au titre de 2008. (63 576 € sont attendus de la CAF chaque année, 21 192 € ont été perçus au titre de 2009 sur l'exercice 2010).

**COMMISSION 8 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES, LES SECTEURS ET AIDES AUX COMMUNES**

Commission 8 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		7 587 879	182 572	53 790
<b>Total</b>	<b>7 770 451 €</b>		<b>53 790 €</b>	
% de réalisation	91,1%		97,8%	

**Les dépenses :**

En 2009, les dépenses concernent :

- le Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Besançon-la Vèze : le Grand Besançon, comme la CCI du Doubs et le Conseil Général, verse une participation statutaire d'équipement au syndicat pour la mise en œuvre du plan d'actions défini par l'aviation civile soit 33 400 € (idem en 2008) et une participation statutaire pour le fonctionnement, la maintenance et les travaux d'entretien de l'aérodrome soit 124 922 € (contre 110 00 € en 2008),
- la construction des casernes (SDIS) sous gestion en AP/CP : ce programme d'investissement est essentiellement mené par le SDIS qui en 2009 a décalé le calendrier de réalisation et donc l'échéancier des fonds de concours versés par le Grand Besançon. En 2009, seuls les travaux de plateformage à Saône, conduits sous maîtrise d'ouvrage du Grand Besançon ont été réalisés et acceptés par le SDIS, à hauteur de 76 582 € soit 10,55 % de réalisation,
- les fonds d'aide aux études pré-opérationnelles pour projets structurants des communes : le Grand Besançon a participé aux études de faisabilité menées par la commune de Mamirolle pour 10 408 €,
- l'acquisition de matériel en commun (aide aux communes) : aucun matériel n'a été acquis cette année ; il est en effet nécessaire de déterminer les besoins et de constituer au préalable des groupements de commandes. Un décalage des acquisitions a été décidé au PPIF pour mener à bien cette opération,
- l'Agence Foncière et l'ADEF : une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 060 € a été versée au bénéfice de l'Agence Foncière. Elle permet au Grand Besançon, en sa qualité de membre, de continuer à bénéficier de l'expertise foncière de cet organisme chaque fois qu'elle le sollicite. Vient s'ajouter à cette participation, le paiement de la cotisation à l'Association des Etudes Foncières (ADEF) d'un montant de 1 200 €,
- le contingent du SDIS : le Grand Besançon contribue à hauteur de 7 436 354 € aux dépenses de fonctionnement du SDIS selon une règle définie par les statuts du SDIS, contre 7 205 769 € en 2008 soit une augmentation de 3 %,
- le remboursement des emprunts des SIVOS : le Grand Besançon continue à rembourser aux syndicats à vocation scolaire (SIVOS) dont ses communes sont membres les échéances des emprunts en cours relatifs aux investissements dans les collèges. Pour l'année 2009, ce remboursement s'est élevé à 62 166 €,
- l'Etablissement Public Foncier du Doubs (EPF) - Frais de portage : depuis 2009, l'EPF perçoit le produit de Taxe spéciale Equipement (3,6 M€ en 2009), le Grand Besançon ne lui verse donc plus de subvention de fonctionnement. En 2009, les frais liés au portage des opérations restant à la charge du Grand Besançon représentent 8 420 € soit 93,5 % des crédits budgétés.

**Les recettes : uniquement Aide aux Communes**

L'Aide aux Communes se traduit par :

- la dématérialisation des marchés : en 2009, 23 communes ont utilisé cette prestation de l'Aide aux Communes (soit 48 mises en lignes). Elle s'élève à 2 243 € soit 84,05 % du budget 2009,
- l'accompagnement des communes pour la réalisation de leurs projets : en moyenne, 17 dossiers ont été en cours de traitement par mois (28 dossiers seront suivis en 2010),
- une refacturation aux communes : elle est effectuée sur la base d'un coût à la demi-journée de 270 €. Elle s'élève à 53 790 € en 2009. Au cours de l'année 2009, 78 270 € ont été encaissés mais 24 480 € étaient rattachés à l'exercice 2008.

**Le Conseil de Communauté élit M. Michel BITTARD comme Président de séance.**

**M. Jean-Louis FOUSSERET, Président, participe à la discussion puis se retire et ne prend pas part au vote.**

**A la majorité, 8 Contre, 1 Abstention, le Conseil de Communauté adopte le Compte administratif 2009 du budget principal et des budgets annexes.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 117

Contre : 8

Abstention : 1

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DCTCJ  
Reçu le 05 JUL. 2010

## ANNEXE I : Compte administratif 2009 - Présentation par chapitres budgétaires

BUDGET PRINCIPAL						
Fonctionnement			Investissement			
		Chapitre	CA 2009			
		Chapitre	CA 2009			
<b>Dépenses</b>	opérations réelles	011 Charges générales	4 862 972,06 €	opérations réelles	16 Remboursement capital *	10 047 562,54 €
		012 Charges de personnel	6 952 409,49 €		20 Immobilisations incorporelles	454 418,86 €
		014 Atténuation de produits	23 951 637,49 €		204 Subventions d'équipement versées	14 173 163,94 €
		65 Autres charges de gestion courante	10 846 072,09 €		21 Immobilisations corporelles	401 625,44 €
		66 Charges financières	592 481,89 €		23 Immobilisations en cours	4 973 792,04 €
		67 Charges exceptionnelles	10 905 612,63 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	306 703,30 €
		68 Dotations aux amortissements et provisions	11 064 735,90 €		27 Autres immobilisations financières	700 000,00 €
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>69 175 921,55 €</b>		3 Subventions d'investissement versées	129 748,80 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	4 794 299,22 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section	66 642,12 €
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>4 794 299,22 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>66 642,12 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>73 970 220,77 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>31 253 657,04 €</b>	
<b>Recettes</b>	opérations réelles	70 Produits des services	2 840 108,56 €	opérations réelles	10 Dotations Fonds divers Reserves	5 602 706,27 €
		73 Impôts et taxes	45 279 682,15 €		13 Subventions d'investissement reçues	2 831 212,62 €
		74 Dotations, subventions et participations	25 739 144,44 €		16 Recours à l'emprunt *	15 503 223,00 €
		75 Produits de gestion courante	439 476,69 €		20 Immobilisations incorporelles	110 926,76 €
		76 Produits financiers	1 034,30 €		204 Subventions d'équipement versées	638 638,00 €
		77 Produits exceptionnels	174 890,32 €		23 Immobilisations en cours	36 790,90 €
		78 Reprise sur amortissements et provisions	5 006 837,54 €		27 Autres immobilisations financières	400 000,00 €
		013 Atténuations de charges	101 396,76 €		<b>Total opérations réelles</b>	<b>25 123 497,55 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	66 642,12 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 794 299,22 €
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>66 642,12 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>4 794 299,22 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>79 649 212,88 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>29 917 796,77 €</b>	

\* intégrant les emprunts revolving

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS					
Fonctionnement			Investissement		
		Chapitre	CA 2009		
		Chapitre	CA 2009		
<b>Dépenses</b>	opérations réelles	011 Charges générales	28 300 405,56 €	20 Immobilisations incorporelles	1 498 614,80 €
		012 Charges de personnel	795 715,52 €	21 Immobilisations corporelles	2 512 535,54 €
		65 Autres charges de gestion courante	680 015,66 €	23 Immobilisations en cours	3 075 389,74 €
		66 Charges financières	170 786,07 €	16 Remboursement de l'emprunt	964 378,02 €
		67 Charges exceptionnelles	62 655,74 €		
		014 Atténuations de produits	73 981,73 €		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>30 083 560,28 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>8 050 918,10 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 382 952,14 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 530,81 €
<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>3 382 952,14 €</b>	041 Opérations patrimoniales	425 056,34 €	
<b>TOTAL</b>		<b>33 466 512,42 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>8 484 505,25 €</b>
<b>Recettes</b>	opérations réelles	70 Produits des services	471 638,22 €	13 Subventions d'investissement	12 541,81 €
		73 Impôts et taxes	26 852 762,00 €		
		74 Dotations, subventions et participations	3 381 030,37 €		
		75 Produits de gestion courante	259,80 €		
		77 Produits exceptionnels	7 178 336,69 €		
		013 Atténuations de charges	67 151,72 €		
	<b>Total opérations réelles</b>	<b>37 951 178,80 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>12 541,81 €</b>	
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 530,81 €	041 Opérations patrimoniales	425 056,34 €
<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>8 530,81 €</b>	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 382 952,14 €	
<b>TOTAL</b>		<b>37 959 709,61 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 820 550,29 €</b>

BUDGET ANNEXE CRR						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2009			
				Chapitre	CA 2009	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	363 683,51 €	opérations réelles	16 Remboursement de l'emprunt	28 000,00 €
		012 Charges de personnel	3 725 887,38 €		20 Immobilisations incorporelles	1 874 121,10 €
		65 Autres charges de gestion courante	307,81 €		21 Immobilisations corporelles	44 143,59 €
		66 Charges financières	9 161,56 €		45 Opérations pour compte de tiers	902 321,09 €
	Total opérations réelles		4 099 040,26 €	Total opérations réelles		2 848 585,78 €
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre	21 292,12 €	opérations d'ordre		
Total opérations d'ordre		21 292,12 €	Total opérations d'ordre		0,00 €	
TOTAL		4 120 332,38 €	TOTAL		2 848 585,78 €	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	257 300,50 €	opérations réelles	10 Dotations, fonds divers et réserves	1 937,62 €
		74 Dotations, subventions et participations	362 900,00 €		16 Recours à l'emprunt	1 600 000,00 €
		75 Produits de gestion courante	7 232,00 €		45 Opérations pour compte de tiers	359 558,00 €
		77 Produits exceptionnels	3 609 055,01 €		20/23 Régularisation comptable	753 731,29 €
		013 Atténuations de charges	3 184,11 €		Total opérations réelles	
	Total opérations réelles		4 239 671,62 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section		21 292,12 €
	Total opérations d'ordre		0,00 €	Total opérations d'ordre		21 292,12 €
TOTAL		4 239 671,62 €	TOTAL		2 736 519,03 €	

BUDGET ANNEXE DECHETS							
		Fonctionnement		Investissement			
		Chapitre	CA 2009				
				Chapitre	CA 2009		
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	11 533 531,70 €	opérations réelles	16 Remboursement de capital	43 112,83 €	
		012 Charges de personnel	4 091 909,40 €		20 Immobilisations incorporelles	192 136,25 €	
		65 Autres charges de gestion courante	17 031,04 €		21 Immobilisations corporelles	552 972,83 €	
		66 Charges financières	6 493,96 €		23 Immobilisations en cours	35 644,90 €	
		67 Charges exceptionnelles	259 930,77 €		Total opérations réelles		823 866,81 €
	Total opérations réelles		15 908 896,87 €				
opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	676 422,72 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section	32 397,67 €		
	Total opérations d'ordre	676 422,72 €		041 Opérations patrimoniales			
TOTAL		16 585 319,59 €	TOTAL		32 397,67 €		
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	14 526 587,74 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	0,00 €	
		74 Dotations, subventions et participations	1 619 545,00 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	2 382,99 €	
		75 Produits de gestion courante	183,30 €		Total opérations réelles		2 382,99 €
		77 Produits exceptionnels	84 388,00 €				
		013 Atténuations de charges	16 008,79 €		040 Opérations d'ordre de transfert entre section		676 422,72 €
	Total opérations réelles		16 246 712,83 €	Total opérations d'ordre		676 422,72 €	
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	32 397,67 €	opérations d'ordre			
Total opérations d'ordre		32 397,67 €	TOTAL		678 805,71 €		
TOTAL		16 279 110,50 €	TOTAL		678 805,71 €		

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET					
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2009	Chapitre	CA 2009
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	0,00 €	16 Remboursement capital	1 012 000,00 €
		66 Charges financières	2 107,83 €		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>2 107,83 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>1 012 000,00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	122 842,30 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 347,16 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 173,58 €		
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>125 015,88 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>4 347,16 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>127 123,71 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 016 347,16 €</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	101 592,00 €	16 Recours à l'emprunt	892 000,00 €
		74 Dotations, subventions et participations	0,00 €		
		77 Produits exceptionnels	19 076,72 €	<b>Total opérations réelles</b>	<b>892 000,00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 347,16 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	122 842,30 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	2 173,58 €		
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>6 520,74 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>122 842,30 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>127 189,46 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 014 842,30 €</b>	

BUDGETS CONSOLIDES CA 2009						
		Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement + Investissement
Dépenses	Total opérations réelles	119 269 526,79	Total opérations réelles	43 922 385,61		163 191 912,40
	Total opérations d'ordre	8 999 982,08	Total opérations d'ordre	536 974,10		9 536 956,18
	<b>TOTAL</b>	<b>128 269 508,87</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 459 359,71</b>		<b>172 728 868,58</b>
Recettes	Total opérations réelles	138 140 802,73	Total opérations réelles	28 745 649,26		166 886 451,99
	Total opérations d'ordre	114 091,34	Total opérations d'ordre	9 422 864,84		9 536 956,18
	<b>TOTAL</b>	<b>138 254 894,07</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 168 514,10</b>		<b>176 423 408,17</b>

Hors opérations emprunts revolving et avec uniquement les opérations réelles, le compte administratif 2009 consolidé s'élève à 146,5 M€ en recettes et à 142,8 M€ en dépenses.

Les résultats N-I ne se réalisent pas mais sont intégrés dans le calcul du résultat de l'année. En intégrant les résultats 2008 (- 1,8 M€), le résultat consolidé 2009 s'élève à 1,9 M€.